La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

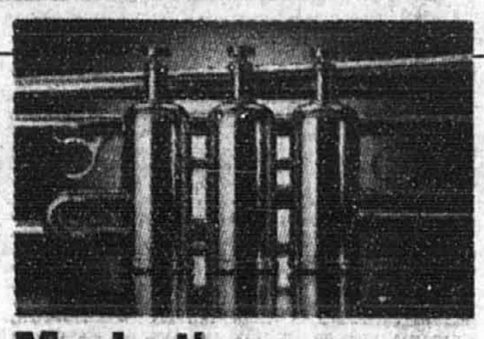
Montréal, ◆ ◆
mercredi 22 janvier 1997
113e année No 91
72 pages, 6 cahiers
ÎLES - DE - LA - MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

Solitaire à diamants 50 % de rabais
Payez en mai 97


7139, rue ST-HUBERT
(coin rue Jean-Talon) 277-3127
64



Justice
Après 33 ans d'injustice, Réjean Hinse est acquitté par la Cour suprême
page A4

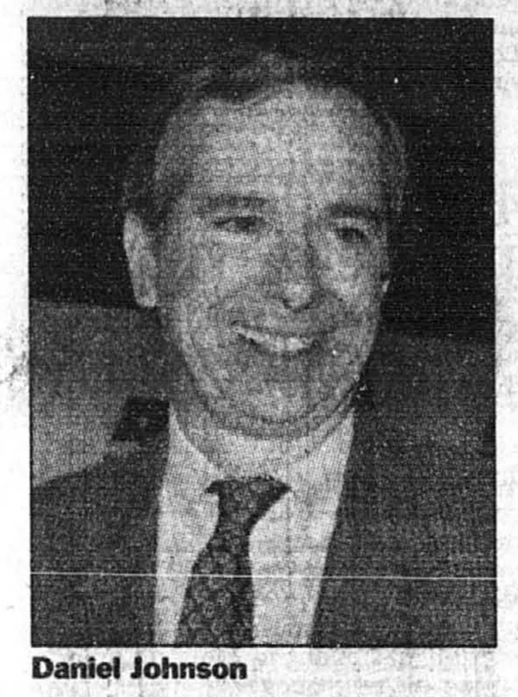


Marketing
Absolut pub, succès absolu
page D16

Monde
Deux autres explosions meurtrières à Alger
page E1



Mode
Harricana, l'ami des bêtes
page C1



Daniel Johnson

Le PLQ veut abolir la sécurité d'emploi dans le secteur public

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un gouvernement libéral mettrait fin à la sécurité d'emploi pour les syndiqués des secteurs public et parapublic, une intention qui, déjà, cause des grincements de dents chez les députés. Un gouvernement Johnson hausserait aussi les droits de scolarité et remettrait en question la vocation des cégeps.

Rendant public hier *Garantir l'avenir,* le document de discussions qui sera soumis aux associations de comtés libérales d'ici le congrès des 7, 8 et 9 mars, le chef libéral Daniel Johnson souligne que l'éducation et la création d'emploi constitueraient les « obsessions » d'un gouvernement libéral. La croissance économique suscitée par des politiques mieux avisées permettront une baissess des impôts pour les contribuables et les corporations, prédit M. Johnson.

En conférence de presse, M. Johnson a carrément refusé de spéculer sur le résultat du vote de confiance envers leur chef que devront inscrire les 2 500 délégués attendus à Québec, (un mécanisme automatique prévu à la constitution du PLQ).

Le document de consultation soumis par la commission politique du PLQ, 80 propositions

Voir **LE PLQ** *en A2*

Béland vise les 100 milliards



PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Les principaux dirigeants du Mouvement Desjardins ont réélu hier, pour un troisième mandat consécutif, Claude Béland à la tête de leur organisation. Son adversaire déclaré, Jocelyn Proteau (à gauche sur la photo), président de la grande Fédération de Montréal et de l'ouest du Québec s'est rallié au président et lui a offert son appui.

La priorité de son troisième mandat: la réorganisation du Mouvement Desjardins

MIVILLE TREMBLAY

Habemus papam.

Les membres du conseil d'administration du Mouvement Desjardins ont réélu M. Claude Béland à la présidence, lui accordant un troisième mandat qui se terminera à l'aube du prochain millénaire.

Le Mouvement célébrera alors le centenaire de sa fondation avec peut-être, rêve M. Béland, un actif de 100 milliards de dollars. Il s'élève présentement à 83 milliards.

D'ici là, la priorité de M. Béland est de poursuivre la réorganisation des pratiques de gestion dans les caisses populaires afin d'en réduire les coûts d'exploitation et d'en augmenter la vente des produits financiers.

« Il faut transformer les coopératives

Voir **BÉLAND** *en A2*

Enquête Poitras: les policiers exigent la récusation d'un commissaire

MARTIN PELCHAT

La commission d'enquête Poitras sur la Sûreté du Québec vient à peine d'entreprendre ses travaux qu'un de ses commissaires, l'avocate Louise Viau, fait déjà l'objet d'une demande de révocation de la part de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

Le procureur de l'APPQ, Me Robert Castiglio, a demandé hier par lettre à Mme Viau de se retirer de l'enquête, a appris *La Presse.*



Me Louise Viau

Le syndicat doute qu'elle puisse mener sa tâche en toute impartialité parce qu'elle a été présidente du Comité d'examen des plaintes internes de la SQ pendant quatre ans, jusqu'en août 1995, et parce qu'elle a participé en 1996 au groupe de travail Bellemare sur les pratiques en matière d'enquêtes criminelles des corps de police du Québec.

« Nous sommes d'avis que votre nomination à titre de commissaire de la commission d'enquête est illégale puisque vous ne répondez pas à l'exigence d'apparence d'impartialité requise par cette fonction (...) », écrit Me Castiglio.

Me Viau, une spécialiste du droit pénal âgée de 43 ans, a été nommée en novembre par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, pour siéger avec

Voir **ENQUÊTE** *en A2*

Nos députés meurent plus jeunes qu'ils ne le devraient

ANDRÉ PRATTE

Compte tenu de leurs caractéristiques socio-démographiques, les députés de l'Assemblée nationale meurent étonnamment jeunes, révèle une étude du Groupe de recherche sur la démographie de l'Université de Montréal.

Les députés venant pour la plupart d'une couche privilégiée de la société — ils exercent des professions libérales ou intellectuelles et ils sont plus scolarisés que la moyenne — le démographe Robert Bourbeau croyait que nos élus jouiraient d'une espérance de vie un peu plus longue que l'ensemble des hommes québécois. « Je m'attendais à un écart de deux ou trois ans », explique le professeur Bourbeau. Or son étude (1) montre que les députés québécois ne vivent pas plus vieux que les hommes de leur génération.

M. Bourbeau et son étudiante, Valérie Émond, ont calculé l'espérance de vie de tous les députés québécois nés entre 1800 et 1949, excluant les femmes parce qu'elles n'étaient pas assez nombreuses pour permetire des comparaisons statistiques. Les chercheurs ont constaté que, par exemple, dans le cas des élus nés entre 1890 et 1949, leur espérance de vie à 35 ans est un peu plus longue que celle de l'ensemble de la population masculine des mêmes générations (ils vivront en moyenne jusqu'à 74,39 ans, contre 74,04 ans pour l'ensemble des hommes). Mais ceux qui se rendent à 65 ans ont une espérance de vie plus faible que les hommes de leur génération qui atteignent cet âge d'or (ils vivront jusqu'à 79,72 ans en moyenne, contre 80,09 ans pour les hommes en général).

Comme si leur passage par la politique — en moyenne ils sont élus au début de la quarantaine et passent huit ans au parlement — leur enlevait l'avantage que confèrent des caractéristiques socio-professionnelles avantageuses. « C'est peut-être l'effet de l'usure, spécule le professeur Bourbeau. D'autant plus que ces gens-là sont généralement impliqués en politique bien au-delà de leur passage à l'Assemblée nationale. »

Ces résultats sont d'autant plus surprenants

Voir **NOS DÉPUTÉS** *en A2*

Le roi de l'Anse

Élu hier roi de l'Anse-Saint-Jean, au Saguenay, Son Altesse Municipale Denys Ier de l'Anse Tremblay est sans doute le seul monarque au monde à avoir été... démocratiquement élu. Mais pourquoi diable ce petit bled, affligé d'un taux de chômage de 26%, a-t-il besoin d'un roi? Poser la question c'est y répondre. Pour des raisons économiques, voyons. Même que si tout se déroule comme le souhaite le roi, la famille Dufour y construira un hôtel de luxe pour accueillir les autres souverains du monde. À lire en A5 et A13

INDEX

Petites annonces		- affaires	D2	Bandes dessinées	C7	Horoscope	C7
- Index	C6	Arts et spectacles		Bridge	C8	Le monde	E1, E8
- Immobilier	C6, C7, E2		B5 à B7	Décès	E6,E7	Loteries	A2, A12
- marchandises	E2, E3	- horaire spectacles	B7	Économie	D1 à D14	Marketing	D16
- emplois	E3 à E5	- horaire télévision	B6	Êtes-vous observateur	C6	Mots croisés	E2
- automobile	E5, E7, E8	- télévision	B5	Feuilleton	E3	Mot mystère	E3

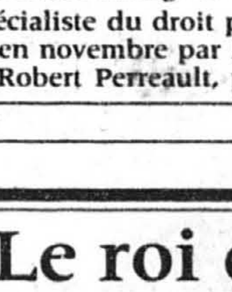
Opinions	B3
Petrowski Nathalie	A5
Politique	B1, B4
Tabloïd Sports	
- Philippe Cantin	S5

ÉDITORIAL

Retour d'Asie
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Pluie verglaçante en matinée
Max. 2, min. 2
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

J'ai besoin de vacances
DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE Spécial Départs les 13, 20 et 27 fév.
*10 jrs : Itinéraire exclusif
Circuit saharien + séjour à Tozeur (Palm Beach Palace) Tous les repas 1 399 $
ACHETEZ CHEZ MULTI-VOYAGES ET VOUS POURRIEZ GAGNER UNE TV COULEUR TOSHIBA 27 po
CONCOURS HEBDOMADAIRE - INFORMEZ-VOUS.

HAÏTI
Port-au-prince
à partir de
454$

J'ai besoin de vacances
SPÉCIAL SUD

	1 sem. à partir de
MEXIQUE	
PLAYA DE ORO (MANZANILLO) TOUT INCLUS	1 198 $
VILLAS BLANCAS	798 $
TROPICAL (CANCUN) TOUT INCLUS	948 $
VENEZUELA	
VISTA REAL TOUT INCLUS	899 $
CHRISTINA SUITES 2 REPAS	799 $
LAKE PLAZA TOUT INCLUS	899 $
R. DOMINICAINE	
MARINA BEACH TOUT INCLUS	798 $

J'ai besoin de vacances

	1 sem. à partir de
BARBADE	
BESMAY HOTEL	798 $
CUBA	
KAWAMA TOUT INCLUS	799 $
CLUB ATABEY TOUT INCLUS	799 $
APPARTHOTEL LASTERRAS	599 $
VILLA IGUANA 3 REPAS	899 $
CLUB PLAYA GIRON TOUT INCLUS	799 $
PANAMA	
CONTADORA TOUT INCLUS	998 $
CORONADO TOUT INCLUS	1 038 $

J'ai besoin de vacances
VOLS SEULEMENT

	à partir de		à partir de
ALGER	969 $	VANCOUVER	249 $
CASA BLANCA	699 $	TORONTO	169 $
TUNIS	829 $	FT. LAUDERDALE	269 $
DAKAR	1 299 $	PARIS	589 $
BEYROUTH	1 099 $	LONDRES	499 $
TEL-AVIV	1 099 $	GENÈVES	739 $
ABIDJAN	1 390 $	HONG KONG	1 069 $

8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec
2452737 - 122

Suites de la une

Le PLQ veut abolir la sécurité d'emploi dans le secteur public

LE PLQ / *Suite de la page A1*

qui serviront de toile de fond au programme du parti, indique aussi qu'une fois élu, le PLQ fera en sorte que les élèves soient bilingues à la fin du secondaire. Le parti de Daniel Johnson veut aussi que les entreprises soient taxées sur les profits et non plus sur le capital ou la masse salariale.

Par ailleurs, le PLQ compte éliminer les structures vouées au développement économique de Montréal qui souvent se chevauchent, et abolira le ministère de Serge Ménard pour revenir au comité ministériel sur le développement de la métropole. « L'animal qu'on a actuellement, c'est un secrétariat avec un ministre et un mandat territorial. On dit pourquoi ne pas revenir à une formule éprouvée ? » note M. Johnson. Pour la députée Lisa Frulla, la nouvelle Agence régionale de transport est un exemple patent de structure « imposée » et inutile. « Il y a en tout 200 organismes de consultation à Montréal; on veut revoir l'ensemble, et cette revue commence par le ministère à la Métropole », lance la critique aux dossiers montréalais.

Dissidence sur la sécurité d'emploi

La volonté de « mettre fin aux garanties de sécurité d'emploi dans le cas de manque de travail dans les secteurs public et parapublic » cause déjà des remous au sein de la commission politique.

Pour M. Johnson « il y a des rigidités qu'il faut lever. Dans le secteur public, il y a une disposition qui dit qu'on ne peut mettre quelqu'un à pied pour manque de travail. Si l'État se réorganise et que le travail disparaît, est-ce qu'on doit garder les gens, la question se pose... » soutient-il. Des politiques de reclassement, de mobilité de la main-d'oeuvre et de départs assistés devraient être prévues, mais Québec devra éventuellement amender la Loi de la fonction publique qui, spécifiquement, garantit la sécurité d'emploi absolue à ses employés.

Mais la voie adoptée par le PLQ ne fait pas que des heureux au sein de la commission politique.

« Je leur ai dit que cette idée n'avait pas sa place dans le document », admet sans détour à *La Presse* l'ancien syndicaliste Yvon Charbonneau, député libéral de Bourassa et membre de la commission politique du PLQ. Dans la proposition soumise aux membres, la disparition de la sécurité d'emploi survient « en cas de manque de travail. C'est quand même circonscrit, souligne M. Charbonneau, tout en indiquant qu'il avait prévenu le président de la commission politique, Me Marc-André Blanchard, qu'il ne pourrait souscrire à cette proposition si les médias l'interrogeaient. « C'est inutilement provocateur, je ne sais pas quels sont leurs calculs s'ils pensent gagner des points avec cela... Je n'ai pas entendu dire que cela soit fondé sur des sondages », affirme M. Charbonneau qui ajoute que d'autres membres de la commission étaient réticents à cette idée. « On verra bien ce qui en restera (après le congrès). Cette idée devrait être reformulée, elle risque de jeter de l'ombre sur d'autres aspects du programme », fait observer M. Charbonneau. En 1994, les libéraux ne sont parvenus à faire élire qu'un seul député dans la région de Québec — où l'on compte une forte proportion de fonctionnaires — Mme Margaret Delisle, qui est à l'extérieur du Québec jusqu'à la fin janvier.

Le document libéral suggère aussi que le Québec harmonise son réseau éducatif avec le reste du pays — les cégeps n'ont pas d'équivalent en Amérique du Nord. « On peut se demander ce qu'on ferait dans ces établissements si on en arrivait à ajouter une année au secondaire comme cela se fait ailleurs. Les établissements existants seraient transformés, non abolis », indique M. Johnson.

Béland vise les 100 milliards

BÉLAND / *Suite de la page A1*

d'épargne et de crédit en coopératives financières », affirme M. Béland.

Le décloisonnement de la propriété des différents types d'institutions financières est une réalité chez Desjardins ; son président veut achever cette transformation par le décloisonnement complet de la distribution : les caisses doivent pouvoir vendre toute la gamme des produits financiers.

Pour arriver à ses fins, M. Béland devra affronter le puissant lobby des courtiers d'assurances qui s'opposent à ce projet. Le gouvernement tranchera dans deux projets de loi prévus au menu législatif.

L'envers de la médaille, c'est que la réorganisation (qui comprend notamment des fusions de caisses dans les villes) pourrait entraîner des pertes d'emploi de 2 000 à 4 000 années/personnes, sur un effectif de 23 000 années/personnes.

Ces réductions de 10 à 17 % seront plus faibles dans la mesure où les caisses développeront leurs affaires par le vente de nouveaux produits et services, explique M. John Harbour, directeur général de la Confédération.

M. Béland, qui aura 65 ans samedi, est président depuis 10 ans et dit vouloir terminer ce nouveau mandat de trois ans.

« Soixante-cinq ans, c'est pas trop vieux », affirme M. Béland. Selon lui, « le CA n'a pas voulu changer de capitaine pendant la réingénierie » et risquer ainsi de perdre un temps précieux.

Pour la première fois, M. Béland avait un adversaire déclaré en la personne de M. Jocelyn Proteau, président de la grande Fédération de Montréal et de l'ouest du Québec. Bon joueur, celui-ci s'est rallié au président et lui a offert son appui.

Les 31 membres du collège électoral avaient un bulletin de vote où figuraient leurs 31 noms et pouvaient voter pour qui bon leur semble. Les scrutateurs ont juré de garder le secret et n'ont révélé au collège que le nom du vainqueur qui, en vertu des règles, devait avoir récolté un minimum de 17 voix. M. Béland a été élu au premier tour, mais dit ne pas connaître le décompte des voix.

Ce collège électoral est composé des 19 membres du conseil d'administration (le président de la Confédération, les présidents des 11 fédérations, plus des représentants additionnels : quatre pour Montréal, deux pour Québec et un pour le centre du Québec ; tous, sauf le président de la Confédération, sont élus par les caisses) et des 12 directeurs généraux (nommés par les élus).

Les banques ont un processus nettement moins démocratique pour choisir leur grand patron, qui cumule les fonctions de président du conseil et de chef de la direction, une pratique que veut stopper l'une des propositions de M. Yves Michaud.

Les actionnaires élisent (sur la base d'une action, un vote) tous les membres du conseil d'administration, mais il n'y a qu'une seule liste de candidats, soumise par la direction. Les membres du conseil sont typiquement choisis par le président du conseil et ce sont ces mêmes administrateurs qui décident de nommer (et théoriquement de virer) le grand patron. Bref, comme personne ne détient plus de 5 % des actions des banques, les directions se perpétuent par cooptation.

À sa prochaine réunion, le conseil d'administration de Desjardins se penchera sur l'opportunité de divulguer la rémunération détaillée de ses cinq principaux dirigeants, comme les banques sont tenues de le faire par la Bourse de Toronto. M. Béland ne veut pas présumer de la décision de ses collègues, mais déclare : « Oui, je suis prêt à franchir ce pas. »

Enquête Poitras: les policiers exigent la récusation d'un commissaire

ENQUÊTE / *Suite de la page A1*

Me André Perreault, procureur-chef adjoint à la Ville de Montréal, aux côtés du juge Lawrence Poitras.

Les audiences publiques de la commission ne débuteront pas avant le mois de mars et porteront sur les pratiques d'enquêtes criminelles ainsi que sur les enquêtes internes à la SQ, notamment en marge de l'affaire Matticks.

Or, l'APPQ a l'intention, selon son procureur, de présenter lors de l'enquête Poitras « certains dossiers où les droits des policiers ont été violés par la Sûreté du Québec dans le cadre du traitement de l'enquête disciplinaire (et parfois criminelle) les concernant ».

« Ayant participé aux réunions, à l'étude et à l'évaluation de ces dossiers par le Comité d'examen des plaintes, vous avez dû nécessairement vous former une opinion à l'égard des enquêtes et des pratiques d'enquête dans chacun d'entre eux », poursuit Me Castiglio dans sa lettre à Me Viau.

« Nous voulons éviter d'une part que les travaux de la commission soient interrompus à ce moment-là (février ou mars) et d'autre part éviter une dépense inutile des deniers publics puisque votre travail de préparation devrait être recommencé par un nouveau commissaire, advenant votre récusation. »

L'APPQ soutient d'autre part que l'impartialité de Me Viau peut aussi être mise en doute du fait qu'elle a collaboré au rapport final du groupe Bellemare, rendu public en novembre dernier.

Selon le syndicat, le rapport « allègue l'existence d'irrégularités ».

Le procureur de la commission Poitras, Me Bernard Roy, a fait savoir jeudi dernier à l'APPQ qu'il comptait entendre les diverses requêtes préliminaires des parties impliquées dans l'enquête à la fin du mois de février.

Mais le syndicat estime qu'il y a urgence et demande à tout le moins d'être entendu sur sa demande de révocation « sans délai ».

Nos députés meurent plus jeunes qu'ils ne le devraient

NOS DÉPUTÉS / *Suite de la page A1*

que des études similaires menées aux États-Unis, en France et en Italie ont révélé une espérance de vie plus grande chez les élus que dans la population en général. « Est-ce que nos députés prennent les choses plus à coeur, ont une vie politique plus intense que ceux d'autres pays ? » s'interroge le démographe.

Siégeant à Québec depuis 20 ans, l'ancien ministre Jean Garon pense que les Québécois sont en effet plus exigeants à l'égard de leurs élus que d'autres peuples. « Les gens s'attendent à pouvoir rencontrer leur député facilement, alors qu'en France, les députés laissent beaucoup de travail à leurs adjoints. Certains parviennent à être écrivains en même temps, essayez de faire ça dans votre bureau à Québec ! »

M. Garon ne pense pas que les députés mènent une vie particulièrement malsaine. Cependant, les élus québécois ressentiraient un degré de frustration élevé : « Ils sont devenus des machines à voter ! Aux États-Unis, si les députés ne veulent pas voter une loi, ils ne la votent pas, et le gouvernement ne tombe pas pour autant. Nos députés ont le sentiment de travailler très fort, mais la population n'a pas de considération pour eux, alors que c'est le système qui est fautif. »

Le député libéral d'Argenteuil, Réjean Beaudet, un chirurgien, croit lui aussi qu'on en impose trop aux élus, particulièrement aux ministres : « J'ai vu l'an dernier Serge Ménard pédaler au Tour de l'Île. Imaginez ! Ce gars-là travaille 16, 17 heures par jour, sept jours par semaine, puis on n'est même pas capable de le laisser en paix le dimanche matin ! »

(1) Bourbeau, R. & Émond, V. « Caractéristiques socio-démographiques et mortalité des députés québécois aux XIXe et XXe siècles : une analyse par génération », Population, 4-5, 1996.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00043

Code du jour **4-3**

Mercredi, 22 janvier 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **8-3-5**
à quatre chiffres : **1-7-7-1**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est, (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
■ Montréal : Université McGill (Génie), édifice McConnell, 3480, rue University, de 10 h à 17 h 30. Objectif : 150 donneurs ;
■ à Saint-Jérôme : organisée par l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, le pavillon Primeau, 190, boul. Saint-Marc, de 10 h 30 à 16 h 30. Objectif : 125 donneurs.

PONT MÉDÉRIC-MARTIN

Précision

■ Contrairement à ce que nous écrivions en page A4 de notre édition d'hier, le pont qui relie Laval à Rosemère, par la route 117, et qui sera refait, se nomme Marius-Dufresne. Le nom de Médéric-Martin a été donné à celui qui enjambe la rivière des Prairies entre Montréal et Laval sur l'autoroute des Laurentides.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'après-ski à Tremblant

■ Avec ses deux versants, ses 74 pistes, ses 649 mètres de dénivelé et ses remontées ultra-rapides, le Mont-Tremblant est sans contredit le paradis du skieur ou du surfeur des neiges en quête de sensations fortes. Mais Tremblant, c'est beaucoup plus que le ski. Depuis que le groupe Intrawest y a investi 350 millions dans un audacieux projet d'aménagement, la montagne a subi une importante cure de rajeunissement. Demain, dans le cahier Sortir, notre collaborateur Marc Cassivi nous parle d'après-ski à Tremblant.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les principaux dirigeants du Mouvement Desjardins ont réélu Claude Béland à la direction de cette importante institution financière. Approuvez-vous ce choix?

À la suite du dépôt du rapport du directeur général des élections, Pierre-F. Côté, hier à Montréal, la crédibilité du maire Bourque est-elle rétablie? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

Oui: 19 %
Non: 81 %

FONDACTION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI
1 800 253-6665 • (514) 525-5505
Comptoir Fondaction 2100, rue de Maisonneuve (angle De Lorimier), Montréal
PLUS Pour ma retraite Pour l'emploi

La Presse

Le mot du jour

exonérer

■ Ce verbe signifie « libérer d'une obligation, d'une charge ».

— Les marchandises qu'il avait importées étaient exonérées de droits.

Mais *exonérer* n'a pas le sens de *blanchir, disculper, innocenter*. C'est pourquoi, on ne peut dire, par exemple, que le maire Bourque a été *exonéré* de tout blâme. Dans son cas, on ne peut même pas affirmer qu'il a été *innocenté*. Il n'a tout simplement pas été poursuivi, faute de preuves.

Paul Roux

Bois-des-Filion : un des accusés devait 800 $

Le présumé meurtrier Louis Robillard s'est fait tabasser au bar Le Vieux Castor peu avant Noël

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

« Louis est un homme doux. Le meilleur des pères. Il ne ferait de mal à personne, il est là pour nous protéger. Il devait 800 $ et ils ont mis des collecteurs sur lui. Je suis certaine qu'aujourd'hui il s'excuse. »

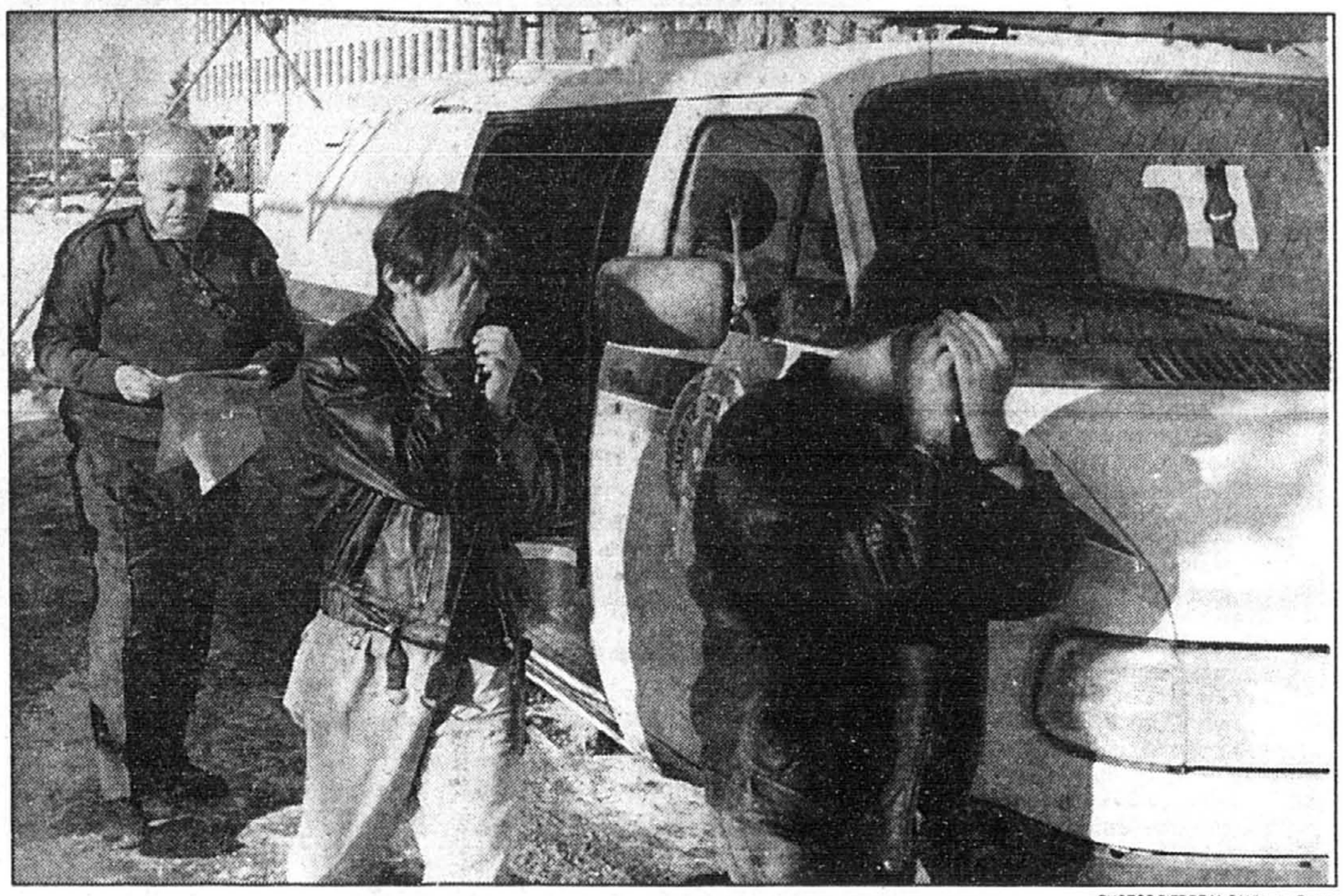
Pendant que, dans le corridor du palais de justice de Saint-Jérôme, Nancy Guy, une toute petite femme blonde enceinte de trois mois faisait ainsi le portrait de son conjoint, Louis Robillard, 27 ans, accusé des deux meurtres commis lundi à Bois-des-Filion, la mère de Stéphane Sauvé, accusé de complicité dans cette histoire, perdait conscience dans la salle d'audience. La première personne à se précipiter sur elle pour lui donner les premiers soins a été Me Lyne Morais, qui venait tout juste de déposer au nom du ministère public les chefs d'accusation devant le juge François Landry, de la Cour du Québec.

Elle a pris dans ses bras Linda Sauvé, qui semblait en proie à une crise cardiaque, en attendant l'arrivée des ambulanciers. Me Morais a suivi des cours de premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean.

Le plus étonnant dans cette affaire qui s'est produite au bar Le Vieux Castor est que l'homme visé, Denis Thériault, 35 ans, n'a eu que de légères blessures aux fesses. Ses deux compagnons, son frère Paul, 32 ans, et Yves Lepage, 42 ans, sont morts après avoir reçu une décharge de fusil de calibre 12.

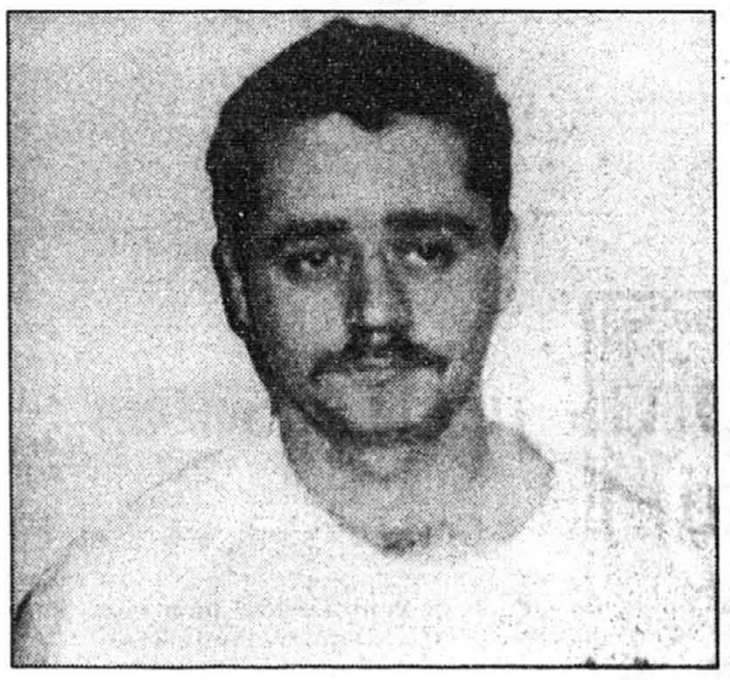
Des menaces contre lui et sa famille

Nancy Guy, déjà mère d'un enfant de trois ans, a expliqué en pleurant à chaudes larmes qu'elle vivait depuis des années avec Louis Robillard. Selon ce qu'elle a expliqué devant sa mère, son conjoint devait une somme de 800 $ pour l'entreposage d'un camion.



PHOTOS PIERRE McCANN, *La Presse*

Les deux accusés dans l'affaire des deux meurtres commis à Bois-des-Filion, Louis Robillard et Stéphane Sauvé, ont caché leur visage à leur arrivée au palais de justice de Saint-Jérôme, hier.



Louis Robillard



Stéphane Sauvé

La SQ et la Couronne ont confirmé que Robillard devait une somme d'argent.

« Un peu avant les Fêtes, soutient la jeune femme, Louis a été conduit dans les toilettes du bar Le Vieux Castor, il a été frappé et il a été accroché à un mur parce qu'il ne payait pas sa dette. Puis, des hommes ont menacé de s'en prendre à moi et à notre enfant. »

Lundi après-midi, Robillard aurait mis son arme dans le coffre arrière de son véhicule et pris la direction du bar avec Stéphane Sauvé. Ils se sont assis à une table. Trois hommes se trouvaient assis sur des tabourets au bar et l'un d'eux, apparemment Denis Thériault, s'est tourné en direction de Robillard pour lui rappeler qu'il devait de l'argent. Ce dernier est parti avec Sauvé pour revenir seul quelques instants plus tard avec une arme.

Trois quarts d'heure après le drame, la police municipale de Terrebonne interceptait une auto conduite par Sauvé qui était accompagné d'une jeune femme. Puis vers 22 h, la Sûreté du Québec appréhendait Robillard chez ses beaux-parents à Mascouche. L'arme qui aurait servi au crime a été retrouvée cachée derrière une corde de bois.

Robillard, sans travail depuis quelque temps, aurait déjà consommé de la drogue, selon des proches rencontrés au palais de justice, qui affirmaient eux aussi qu'il « était un bon gars ».

Par ailleurs, on a appris que récemment, il avait été envoyé en prison pour des contraventions impayées de 2500 $ environ. Il a été libéré bien avant son temps à cause du manque de place.

Robillard reviendra devant le tribunal le 5 février, tandis que Me Pierre Gagnon a demandé que la comparution de Sauvé soit reportée à aujourd'hui.

L'EXPRESS DU MATIN



Motoneigistes: prudence!

■ En dépit d'un début de saison tardif, le Bureau du coroner a le regret de constater que, depuis le 23 novembre dernier, 14 motoneigistes sont morts au Québec, soit le même nombre que l'an dernier à pareille date. La saison dernière, le Québec a dénombré 31 décès au cours de la période de novembre 95 à mars 96. Après avoir examiné tous ces dossiers, le Bureau du coroner en arrive à la conclusion qu'une vitesse excessive alliée à des machines très puissantes, la consommation d'alcool, l'imprudence et le manque de jugement de certains motoneigistes constituent les causes principales de ces accidents mortels.

Bell en Californie

■ Bell Canada envoie des effectifs dans le nord de la Californie pour une période de trois mois pour remettre en état le réseau téléphonique gravement endommagé par des inondations. Quatre vingt-cinq employés et une dizaine de cadres, dont 44 techniciens du Québec, sont déjà en Californie, ainsi que 87 véhicules de Bell du Québec et de l'Ontario. Une grande partie du réseau téléphonique extérieur (poteaux, câbles aériens et souterrains) dans plusieurs villes de la Californie a été détruite à la suite de ces inondations de la frontière nord de la Californie jusqu'à mi-chemin entre San José et Los Angeles.

La FTQ a 40 ans

■ Le quarantième anniversaire de fondation de la FTQ sera célébré au Château Frontenac dans un mois à l'occasion d'un conseil général spécial de la centrale et d'une soirée de fête, indique son président, Clément Godbout. La FTQ est née en 1957 de la fusion de deux fédérations syndicales, mais ses origines remontent à la fin du XIXe siècle, ce qui en fait la plus ancienne organisation syndicale au Québec. L'événement sera célébré en présence de trois des quatre présidents qui ont dirigé les destinées de la FTQ depuis 40 ans : Louis Laberge (durant 27 ans), Fernand Daoust et Clément Godbout. Le premier président était Roger Provost.

Bourses des CGA

■ Afin d'accroître la capacité de recherche de la profession comptable et de favoriser le développement de programmes de doctorat au Québec, l'Ordre des CGA du Québec a instauré l'an dernier un programme de bourses pour ses membres et ses candidats. Les premiers bénéficiaires de ces bourses d'une valeur de 5000 $ sont Hélène Bouchard, CGA, et Philémon Rakotonjanahary, candidat inscrit à l'Ordre. Mme Bouchard est étudiante au doctorat à l'École polytechnique de Montréal, tandis que M. Rakotonjanahary fréquente l'École des hautes études commerciales.

Une maison flambe à cause d'une collision

■ Un accrochage entre une voiture et une ambulance a dégénéré en un violent incendie qui a détruit une maison centenaire de Charlesbourg hier matin. Outre la maison et l'ambulance qui sont des pertes totales, deux voitures ont été endommagées et quatre personnes légèrement blessées. La facture totale de ce spectaculaire accident devrait facilement atteindre les 250 000 $. La propriétaire du logis, Mme Georgette Bergeron, revenue précipitamment de son travail, était visiblement catastrophée. Elle habitait cette maison construite en 1880 depuis 20 ans et y a vu grandir ses cinq enfants.

Accident mortel

■ Un jeune homme de 18 ans, Francis Beauchesne, a perdu la vie lorsque sa voiture a été heurtée par un train en plein Drummondville, à la traverse à niveau de la rue Notre-Dame, hier vers 8 h 45. Un témoin a raconté à la police que le véhicule s'était engagé sur la voie ferrée au moment où les barrières commençaient à baisser. Le moteur a calé et le conducteur a tenté de redémarrer, en vain, avant de sortir de sa voiture. La locomotive d'un train de marchandises du Canadien National, en route vers Québec, a happé l'auto et son conducteur. Transporté à l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, le jeune homme était décédé.



Solde
JUSQU'À
60%*
de rabais

MODE
HOMMES
COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER 96

Tout ce que les Ailes ont de fondamentalement masculin est en solde. Pas une collection, pas un rayon destiné aux hommes qui ne soit touché par des rabais allant jusqu'à 60 %*. Alors, profitez-en messieurs, la saison des soldes est ouverte.

* Sur la marchandise sélectionnée

AILES
LES AILES DE LA MODE

la saison des soldes

MAIL CHAMPLAIN 672-4537
CARREFOUR LAVAL 682-4537

L'innocence d'un homme reconnue... 35 ans plus tard

Réjean Hinse a dû purger cinq ans de prison pour un crime qu'il n'avait pas commis

YVES BOISVERT

Il en a coûté cher à Réjean Hinse d'être un innocent. Cinq ans de prison, 35 ans d'anxiété et 150 000 $ de frais d'avocat — jusqu'à maintenant.

Mais hier finalement, la Cour suprême du Canada a reconnu unanimement que ce Lavallois de 59 ans a été victime d'une terrible erreur judiciaire à Mont-Laurier, en 1964, quand il a été condamné à 15 ans d'emprisonnement pour un hold-up qu'il n'a pas commis.

« Un juge correctement instruit ne pourrait conclure autrement qu'à l'acquittement », a dit hier le juge Charles Gonthier, au nom des sept juges qui ont entendu l'affaire.

« C'est difficile de décrire mes sentiments. Je suis tellement ambivalent quand je fais le bilan de 35 années de revendication, de lutte, pour en arriver à ce résultat. C'est sûr que je suis satisfait d'avoir été acquitté. Mais c'est lors du procès que j'aurais dû l'être ; en fait, je n'aurais même pas dû être accusé », a dit M. Hinse, hier, en entrevue téléphonique.

« J'ai souffert terriblement et l'acharnement que j'ai mis à me défendre est au diapason de ma souffrance », dit-il.

« J'ai passé 12 ans sur des chantiers éloignés, loin de toute civilisation, comme tuyauteur, pour amasser de l'argent. C'était mon seul moyen d'avoir accès à la justice.

« Seulement pour la Cour d'appel, ça m'a coûté 140 000 $; et jusqu'à maintenant, 10 000 $ pour la Cour suprême. C'est de l'argent durement gagné. Tout ça m'a considérablement appauvri. »

Quand on lui demande s'il entend réclamer au moins ses frais d'avocat au gouvernement (Brian Mulroney a été remboursé pour moins que ça !), il ne sait que répondre.

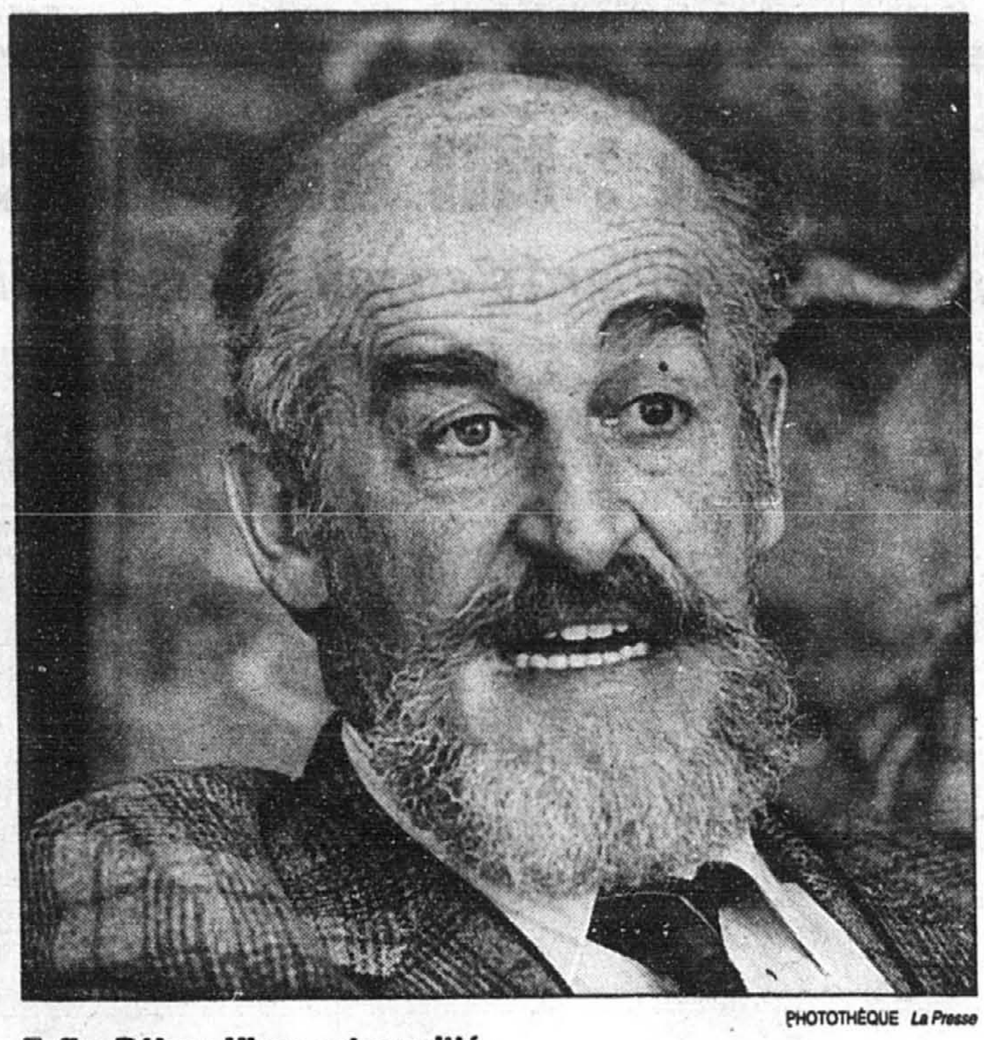
« C'est gênant, demander réparation, parce que ça n'a pas de prix », souligne M. Hinse.

Son avocat, Me Jean-François Longtin, estime qu'il y a droit sans l'ombre d'un doute.

L'histoire malheureuse commence le 14 décembre 1961, quand cinq voleurs entrent par effraction dans la maison des Grenier, à Mont-Laurier. Ils attachent le couple de petits commerçants, les battent et leur dérobent pour 4200 $ d'argent et de biens.

Le 19 décembre 1961, M. Hinse est arrêté lors d'une vérification de routine des policiers. On le fait venir au poste et les deux victimes jurent le reconnaître. Chômeur à l'époque, avec des antécédents de « flânage », il ne réussit pas à convaincre les policiers qu'il n'a jamais mis les pieds de sa vie à Mont-Laurier avant le 18 décembre, c'est-à-dire quatre jours après le vol.

L'enquête policière a été lamentable et le procès, guère mieux. Le juge Omer Côté a rejeté complètement la preuve d'alibi de M. Hinse (il était à Montréal le jour du crime), sous prétexte qu'elle était présentée tardivement et paraissait à ses yeux une pure fabrication.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Enfin, Réjean Hinse est acquitté.

C'était faux : M. Hinse avait dit tout ça aux policiers le jour de son arrestation. L'avocat de la défense était Henri Courtemanche, un sénateur déchu qui devait être radié du Barreau peu de temps après le procès.

Le 23 septembre 1964, donc, Réjean Hinse est condamné à 15 ans de bagne. Il obtient sa libération conditionnelle en 1969. À partir de ce jour, il cherche à prouver son innocence. Le passé, même faussé, ne s'efface pas facilement. En 1977, dans une assemblée syndicale, André « Dédé » Desjardins fait savoir à tout le monde que le membre Hinse a un passé criminel. Réjean Hinse doit ravaler sa rage.

Il finit par rassembler suffisamment de preuves pour déclencher une enquête du commissaire à la déontologie policière. Le commissaire conclut en 1990 que les policiers ont fait une enquête « pourrie » et que le procès l'a été tout autant. Un des enquêteurs a d'ailleurs admis s'être « trompé » en affirmant avoir vu Réjean Hinse à Mont-Laurier la veille du crime. Et deux des cinq « vrais » bandits ont affirmé que Hinse n'avait rien à voir à l'histoire.

Avec ce rapport, l'avocat Longtin a obtenu la permission de faire appel... 27 ans après la condamnation. La Cour d'appel a annulé la condamnation de Réjean Hinse, mais a refusé de l'acquitter, hésitant à se substituer au juge du procès. Cela ne suffisait pas à M. Hinse : il s'est adressé à la Cour suprême, qui a refusé de l'entendre. Réjean Hinse a écrit personnellement au juge en chef Antonio Lamer, qui s'est laissé convaincre : cet homme devait être entendu. En fait, son avocat n'a pas eu à ouvrir la bouche : sitôt fini le réquisitoire de la Couronne, les sept juges se sont retirés 15 minutes et sont revenus avec leur acquittement !

Voilà ce qui s'appelle prouver son innocence.

Roufs pourrait ne réapparaître que dans un mois

MARC THIBODEAU et MICHEL MAROIS

Gerry Roufs, s'il est toujours en vie, pourrait bien ne réapparaître que dans un mois puisque les moyens mis en oeuvre jusqu'ici pour le retrouver sont sur le point d'être abandonnés.

Les autorités argentines, qui ratissaient depuis quelques jours en avion le secteur situé entre le cap Horn et les îles Malouines, s'apprêtent en effet à mettre un terme à leurs efforts de recherche.

Le capitaine Gabriel Urchipia a indiqué hier à *La Presse* qu'un navire militaire avait cherché en vain hier le skipper perdu. Il doit en faire autant aujourd'hui avant de revenir « pour de bon » à son port d'attache. « Ça ne servirait à rien de continuer par la suite, a indiqué M. Urchipia. S'il poursuit sa route normalement, il est de toute évidence déjà sorti de nos eaux territoriales. »

Un avis partagé par l'organisateur du Vendée Globe, Philippe Jeantot, qui se dit sceptique de voir Gerry Roufs resurgir avant son hypothétique arrivée aux Sables-d'Olonne, en France, à la fin du mois de février.

Au Centre régional opérationnel de survie et de sauvetage (CROSS), à Étel, en Bretagne, l'officier Croguennoc a expliqué qu'aucune autre démarche n'était envisagée pour l'instant : « Nous considérons maintenant que Roufs navigue dans les eaux internationales. Nous allons continuer d'aviser tous les bateaux naviguant dans la zone où sont susceptibles de passer les concurrents de la course, sans grand espoir il faut bien l'avouer. »

On ne mise guère par ailleurs au sein de l'équipe du Vendée-Globe sur les images obtenues par le satellite canadien Radarsat. « La zone où Gerry peut se retrouver est vraiment trop vaste pour penser que le satellite va pouvoir le retrouver », a indiqué hier une porte-parole, Astrid Bernard.

Un bémol qui n'a pas empêché les experts du Centre canadien de télédétection (CCT), responsables de l'analyse des images du satellite pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, de poursuivre leur travail. Selon Florian Guertin, qui chapeaute les travaux en cours au CCT, l'analyse d'une première série d'images provenant de la zone des îles Malouines n'a envcore rien révélé.

L'épouse de Gerry Roufs, Michèle Cartier, a exprimé sa déception devant l'abandon des recherches dans l'Atlantique Sud. « C'est dommage de voir que les Britanniques n'ont rien fait autour des Malouines, alors qu'on croit que Gerry y est passé au cours des dernières heures », a-t-elle dit.

C'est apparemment d'Europe que pourraient venir les prochains développements. Certains médias électroniques ont en effet nolisé des avions pour partir à la recherche de Roufs, sa « découverte » étant devenue l'enjeu d'une véritable course entre les réseaux de télévision et les agences de photos.

Dans environ deux semaines, des recherches aériennes pourront être lancées des côtes africaines, des îles de l'Atlantique ou même de l'Europe continentale.

Denys 1er roi de l'Anse ou du marketing?



Nathalie PETROWSKI

Depuis hier midi, l'Anse-Saint-Jean au Saguenay, ce merveilleux petit village qui figure sur les billets de mille dollars malgré un taux de chômage élevé, a un roi.

J'ai nommé Denys Tremblay, mieux connu maintenant sous l'appellation Denys 1er de l'Anse, premier roi municipal de l'histoire et seul roi élu démocratiquement par ses sujets.

Le couronnement d'un roi que je qualifie de biodégradable, en raison de l'oratoire végétal qu'on lui élèvera, a eu lieu hier à l'Anse-Saint-Jean.

La nouvelle s'est répandue à la vitesse de l'éclair dès que les résultats du référendum ont confirmé que le roi avait obtenu 73 % des voix. Huit cent vingt-huit électeurs sur 1211 ont répondu oui à une question aussi tarabiscotée que celle du référendum de 80.

Une cérémonie religieuse scellera le tout le 24 juin prochain et ouvrira la voie à la monnaie municipale, à une maison royale et à la vente de titres de noblesse pour les trois duchés, les neuf comtés et les 21 baronnies du nouveau royaume.

En attendant, Son Altesse Municipale, prof d'arts environnementaux à ses heures et roi du marketing le reste du temps, multipliait les entrevues téléphoniques hier après-midi. Lorsque j'ai finalement réussi à lui parler, il a voulu me convaincre que son élection démocratique était une bonne nouvelle pour la monarchie.

N'en déplaise à Sa nouvelle Majesté que je trouve au demeurant fort sympathique, quoiqu'un tantinet cinglé, je suis obligée de m'inscrire en faux.

À mon humble avis, si Denys 1er est fier d'avoir été élu démocratiquement, c'est la preuve qu'il n'a rien compris à la monarchie. Mais alors rien du tout.

Pour ce que j'en sais, les rois, autres que le Roi de la patate, le roi des imbéciles et quelques monarques belges, hollandais ou monégasques, n'ont jamais été et ne seront jamais des grands démocrates. Un roi démocrate est aussi antinomique qu'un politicien qui dit la vérité ou un danseur à claquettes cul-de-jatte.

Tout au long de leur tortueuse histoire, les rois, même ceux issus des monarchies constitutionnelles, ont fait la preuve qu'ils étaient des petits machos tyranniques voire des despotes abusifs qui ont accédé au trône en terrorisant le monde, en fourrant royalement leur entourage et en laissant dans leur sillage une traînée de sang aussi longue que la route de Montréal à Chicoutimi.

Par tradition, par essence et par nécessité, les rois ne sont pas des enfants de choeur. Ce sont des Hells Angels ou alors des mal lunés comme Géranium 1er.

Bref, malgré toute la sympathie que j'ai pour Denys 1er et pour son oeuvre sociale, je crois qu'il se goure royalement. Le Québec a besoin de tout sauf d'un autre roi. N'en jetez plus, la cour est pleine.

■■■

Service compris, poursuite en sus

Le collègue Martial Dassylva est un mordu de la motoneige. Cette passion lui vient de son père, propriétaire du premier « snowmobile » de Charlevoix à l'époque où le gouvernement fédéral n'offrait aucune route, aucun service de déneigement et pas la moindre subvention au développement régional.

Équipé d'un engin révolutionnaire qui pouvait transporter une douzaine de personnes à la fois, le père Dassylva faisait le taxi dans les étendues sauvages de Charlevoix. Son commerce prospéra rondement jusqu'au jour où le gouvernement ouvrit une route.

Le « snowmobile » fut mis au rancart et Martial faillit ne pas s'en remettre. Tout dernièrement pourtant, mon collègue a réussi à conjurer les démons du passé en enfourchant une motoneige. Au bout de quelques minutes seulement, il ne voulait plus descendre.

Depuis, il part régulièrement à l'aventure à travers le Québec. La semaine dernière, en raid de Montmagny jusqu'à Gaspé, Martial et son groupe ont fait escale à Rimouski. Ils ont été accueillis à l'entrée de la ville par une équipe de télé. Laquelle équipe ne s'est jamais identifiée et les a suivis jusqu'à l'auberge avec une caméra qui tournait sans arrêt.

Ça doit être les nouvelles locales, s'est dit Martial. Erreur. C'était l'équipe de *Service compris*, cette émission de propagande, diffusée le dimanche matin à TVA et financée par le fédéral pour vanter les vertus des nombreux services gouvernementaux fournis aux Québécois.

En découvrant le pot aux roses, mon confrère a bondi. Pas question de servir de figurant à un pub pour le fédéral. Effacez-moi ça, sinon je vous poursuis ! Le réalisateur n'a eu d'autre choix que de *scrapper* son tournage et de tout recommencer.

Moralité de cette histoire : si tous les Québécois piégés par les caméras de *Service compris* s'y mettent, cette émission va finir par coûter très cher au fédéral. Et par lui rapporter rien que des emmerdements.

cours d'anglais et de français

Cours de conversation: anglais et **français**

Les cours non-crédités seront offerts les lundis et mercredis soirs ou le samedi matin (de février à mai)

Préparation à l'anglais du collégial offert le samedi matin.

Frais d'inscription et de scolarité: 240$

Pour un test de classement sans frais, composez le *933-3771.*

Atwater 2461928

COLLÈGE DAWSON Centre de l'éducation permanente 4001, boul. de Maisonneuve o. Bureau 2H.1 Montréal, QC H3Z 3G4

COURS DE COMMERCE INTERNATIONAL
Export / Import

" La pratique du négoce international "

Un cours de 63 heures qui initie les participants aux termes et techniques utilisés dans une transaction de commerce international: identification et approvisionnement de produit/ marché/client, transport international, moyens de financement et paiement, risques, prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, commerce international sur Internet, etc...

Le cours de commerce international le plus complet au Canada

3 février au 23 avril 1997
lundis et mercredis, 18h30 à 21h30

Frais: 945 $ (+TPS et TVQ) **INSCRIPTION LIMITÉE**
Manuel de 400 pages et documentation additionnelle inclus

Cours offert et certificat émis par: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

AMCEQ 2456582

Cours éligible pour le crédit d'impôt remboursable SQDM

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Tel: (514) 286-1042 Fax: (514) 848-9986

Windstar GL 1997 Neuve

Toutes taxes incluses

12 en stock Livraison immédiate



Transport et préparation inclus

9 395$*

- 4 sièges capitaines, 7 passagers
- Climatisation double (avant et arrière)
- Jantes en aluminium
- Groupe d'équipement électrique
- Moteur V6, 3,8 L, 200 chevaux
- Freins ABS aux 4 roues
- Siège basculant côté conducteur
- Volant inclinable, régulateur de vitesse

*Paiement unique, rabais Ford inclus Location 24 mois avec 36 000 km alloués 0,08 $ du km excédentaire

CHATEAU AUTOMOBILE
MERCURY LINCOLN 2459484M

11885, boul. Laurentien, Montréal au nord du boul. Henri-Bourassa (514) 331-4020



Oyster Perpetual Lady-Datejust cadran serti de brillants

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954
2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

LIQUIDATION

DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU DIMANCHE 16 FÉVRIER

COMMENCEZ L'ANNEE DU BON PIED EN CHOISISSANT DES CHAUSSURES ET BOTTES HABILLEES ET TOUT-ALLER POUR ELLE ET LUI DE QUALITE SUPERIEURE

REDUCTIONS IMPORTANTES SUR LES VESTES, LES SACS A MAIN ET LES ACCESSOIRES DE CUIR

	PRIX INITIAL	PRIX POINT DE VENTE	SOLDE
CHAUSSURES HABILLÉES POUR HOMMES	275 A 410 $	199 A 299 $	99 A 229 $
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR HOMMES	185 A 290 $	139 A 209 $	59 A 159 $
CHAUSSURES HABILLÉES POUR DAMES	180 A 375 $	129 A 259 $	79 A 199 $
CHAUSSURES TOUT-ALLER POUR DAMES	180 A 240 $	119 A 169 $	59 A 99 $

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUS LES MODELES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASINEZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOIX. NOUS ACCEPTONS VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS. 2457022



MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) Montreal
Stationnement à l'arrivée
344-1400

améliorez

votre situation financière...

mbanx 1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et PC

Qui est réellement Denise?
Pour en savoir plus, lisez le roman

OMERTÀ, la loi du silence

EN VENTE PARTOUT
EDITIONS DU TRÉCARRÉ

Ménard n'est guère surpris du dénouement

Le ministre d'État à la Métropole dément être intervenu en faveur du maire Bourque

YVON LABERGE

Le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, n'est guère surpris que le Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, ait décidé de ne porter aucune accusation contre le maire de Montréal, Pierre Bourque.

« Ce dénouement-là ne me surprend pas. J'ai pratiqué ce genre de droit assez longtemps pour être capable de lire une preuve même à distance », a-t-il déclaré hier à sa sortie d'une causerie devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Évidemment, a reconnu le ministre Ménard, le dossier n'est pas clos pour autant. Il rappelle que la cause des conseillers municipaux Goyer et Forcillo sera entendue aujourd'hui au palais de justice. « Après ça, dit-il, on portera un jugement. »

Cela dit, le ministre nie catégoriquement être intervenu en faveur du maire Bourque auprès du DGE, comme il dément avoir empêché que Maurice Brault, l'ancien chauffeur du maire, soit soumis à l'épreuve du polygraphe. « C'est absolument ridicule. Je n'ai jamais entendu parler de quelque chose d'aussi ridicule, et jamais je n'oserais intervenir auprès d'un officier public dans ce domaine-là. Quant au polygraphe, c'est faux là aussi, et il faut comprendre que ce n'est pas un détecteur de mensonge, mais un appareil qui analyse le stress... »

Devant l'insistance des journalistes, M. Ménard a répété que les conclusions du rapport du DGE ne l'étonnent pas. « Dès que j'ai vu que les (trois) femmes ne pouvaient pas corroborer le témoignage de M. Brault, c'est la parole de l'un contre la parole de l'autre. Les enquêteurs du DGE ont enquêté, mais ils n'ont rien trouvé de plus. »

Le ministre est par ailleurs satisfait que le maire Bourque accepte enfin de prendre la loi sur le financement des partis politiques avec moins de légèreté. Pour le reste, il entend bien continuer de collaborer avec le maire de Montréal, comme avec les autres maires de la région. Parce que l'important, comme il le disait aux convives de la Chambre de commerce, c'est la relance de l'économie de la métropole et la création d'emplois.

En ce sens, M. Ménard n'est pas très heureux que le Canadien National ait décidé d'abolir 121 postes à Montréal pour en créer 65 à Toronto.

« J'essaie de rencontrer le président du CN, Paul Tellier, un Montréalais, pour savoir ce qu'il fait... Il avait pourtant promis de garder le siège social de l'entreprise à Montréal. »



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le ministre Serge Ménard serre la main du maire Pierre Bourque, venu assister à sa conférence devant la chambre de commerce de Montréal.

D'anciens collaborateurs nient avoir abusé de la confiance de Bourque

GILLES PAQUIN

Le seul responsable vivant des déboires de Vision Montréal, c'est son chef Pierre Bourque, et il ne peut tout simplement se réfugier derrière ses anciens collaborateurs pour échapper à cette réalité.

Telle est la réplique acerbe que l'ancien secrétaire de Vision Montréal, Jean Roy, a servi au maire Bourque hier, alors qu'il était invité à commenter sa réaction devant les sept nouvelles accusations portées contre Vision Montréal.

Au cours d'une conférence de presse, la veille, Pierre Bourque avait affirmé que les centaines d'infractions à la Loi électorale perpétrées par son parti étaient attribuables à certaines personnes qu'il s'est bien gardé d'identifier. « Jedécouvre en même temps que vous, depuis quelques mois, que certaines de ces personnes n'ont pas été à la hauteur et ont même abusé de cette confiance », a dit M. Bourque en évoquant la fondation de son parti et la campagne électorale de 1994.

Pour M. Roy, il n'y a aucun doute que M. Bourque visait le directeur du parti du temps, Jean-Guy Gagnon, aujourd'hui décédé. « La seule personne qui semblait avoir la confiance de Pierre Bourque,c'était Jean-Guy Gagnon. Le maire se conduisait toujours comme si le parti était un mal nécessaire », dit M. Roy.

Selon lui, Gagnon en menait très large, sans aucun encadrement, depuis la formation du parti jusqu'au lendemain des élections. Il contrôlait beaucoup de choses et était en contact direct fréquent avec M. Bourque.

D'après lui, environ 18 anciens dirigeants de Vision Montréal ont quitté le navire au cours de sa première année d'existence. Parfois, ils partaient parce que M. Bourque avait fait des gestes qui les poussaient à partir, parfois c'est lui qui les congédiait.

La femme de M. Gagnon estime particulièrement injuste que le maire se décharge de ses responsabilités en blâmant son ancien bras droit. « Ça me fait beaucoup de peine d'entendre le maire Bourque critiquer Jean-Guy maintenant qu'il n'est plus là pour se défendre. C'est injuste, mais je ne peux répondre à sa place, parce que je ne savais rien de ce qui se passait au parti », dit Mme Gagnon.

Les trois autres anciens collaborateurs de Pierre Bourque joint par *La Presse* ont refusé d'en dire plus sur les propos du maire. Pour eux, sa sortie en révèle plus à son sujet que sur ses anciens associés.

La moitié des collaborateurs de Bourque sont cités dans les dernières accusations

ANDRÉ NOËL

Les dernières accusations portées par le directeur général des élections (DGE) citent les noms de la moitié des militants de Vision Montréal qui travaillaient quotidiennement avec Pierre Bourque avant son élection à la mairie, en 1994.

C'est ce que l'on peut constater à la lecture attentive des sept constats d'infraction rendus publics lundi par le DGE, Pierre-F. Côté. Le maire, pourtant, affirme qu'il n'était au courant de rien.

Ces constats portent à 212 le nombre d'accusations portées par M. Côté relativement au financement de Vision Montréal. Les sept constats visent le parti et citent les noms suivants :

Jean-Guy Gagnon était le directeur de la campagne de Vision Montréal. Selon les derniers constats, il a versé des récompenses à des bénévoles pour un montant de 5500 $, au nom de Vision Montréal, sans en avoir le droit. Il a aussi cherché des prête-noms pour que des partisans versent 2750 $ au parti de façon illégale. M. Gagnon est mort l'année dernière.



Jean-Guy Gagnon

Danielle Gobeil travaillait comme secrétaire au bureau de Vision Montréal. Selon le DGE, elle a signé trois chèques personnels au compte du parti, en échange de 2000 $ en argent comptant reçus par l'entremise de Jean-Guy Gagnon.

Michel Magnant, un politologue, écrivait des discours pour Pierre Bourque. Lui aussi aurait signé un chèque en échange de 750 $ en argent comptant. Il a aussi reçu une récompense de 500 $ de façon irrégulière.

Stéphane Poulin était agent de liaison entre la direction du parti et une vingtaine de candidats dans les districts. Lui aussi aurait reçu une récompense de 500 $ de façon irrégulière.

Frédérick Beck était réceptionniste au bureau de Vision Montréal. Il a lui aussi reçu une récompense de 500 $ de façon irrégulière.

Richard Fradette était recherchiste au parti. Il fouillait les dossiers politiques. Selon le DGE, il aurait reçu une récompense de 2000 $ de façon irrégulière.



Michel Magnant

Maurice Brault était le chauffeur de Pierre Bourque pendant la campagne. C'est lui qui a déclenché la dernière enquête du DGE, lorsqu'il a déclaré à Radio-Canada que M. Bourque lui avait remis 2000 $ en argent comptant pour qu'il trouve des prête-noms. Lui-même a reçu 2000 $ comme récompense pour ses services, toujours en argent comptant, ce qui était irrégulier.

D'autres militants, qui travaillaient quotidiennement avec M. Bourque, n'ont jamais été nommés dans les trois enquêtes du DGE. Il s'agit entre autres de Bernard Magnan, qui a quitté la présidence du parti avant les élections, et de Jean Roy, qui a quitté son poste de secrétaire après les élections. Gilles Bonin, un autre président, a abandonné le parti et n'est pas cité. Nesont pas nommés non plus Renée-Bédard et Alain Sans Cartier.



Maurice Brault

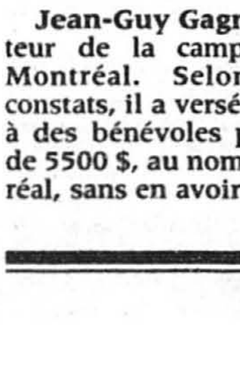
Par ailleurs, des avocats qui ont aidé Vision Montréal ont été accusés par le DGE, alors que c'est leur profession de connaître la loi. Pierre Bourque lui-même avait reçu une formation sur la loi, en tant que chef de parti. Le DGE, Pierre-F. Côté, n'a retenu aucune accusation contre lui.

M. Côté a refusé de répondre aux questions des journalistes. Il est donc impossible de savoir si les enquêteurs du DGE ont obtenu des mandats de perquisition pour étudier les transactions bancaires de M. Bourque. Il semble qu'ils aient seulement recueilli des dépositions. Dans ce cas, c'était la parole de M. Bourque contre celle de son ancien chauffeur, comme l'indiquait hier Serge Ménard, ministre d'État à la Métropole. Le maire a pu facilement bénéficier d'un doute raisonnable.

Têtes d'affiche

■ C'est à titre de présidente d'honneur que Louise Deschâtelets nous attend en grand nombre au spectacle-bénéfice de la Saint-Valentin des Petits violons, qui aura lieu à l'hôtel Westin. Cette activité est l'un des moyens de financement mis sur pied par Gilles Ouimet, président et chef de l'exploitation de Pratt & Whitney, à titre de président de la campagne de financement des Petits violons. C'est une soirée de rêve qu'il a concoctée, avec un cocktail, spectacle et un repas tout aussi savoureux que la performance des Petits violons et leur vedette. Coût : 200 $. Renseignements : 274-1736.

■■■



Stéphane Venne

■ Coanimé par Louise Deachâtelets et Normand Brathwaite, le Téléthon de la paralysie cérébrale durera 12 heures et prendra une toute autre allure, sous la présidence d'honneur de Stéphane Venne. Chacune des heures se présenteront sous un thème propre à retenir des publics différents. La Ligue nationale d'improvisation jouera sur les thèmes de l'heure, sur le plateau central, et le public pourra voter pour la meilleure équipe par le biais du téléphone. Et, au-dessus de tout ça, il y a la porte-parole, Véronique Trudeau, atteinte de paralysie cérébrale et étudiante à l'UQAM, qui a rappelé en conférence de presse, hier, que la paralysie cérébrale est une déficience, un état, et non une maladie. Mais il y aura encore Rodger Brulotte et François Faucher, animateurs pour une heure de la présentation de l'alignement des Expos pour 1997. Il y aura aussi un plateau pour enfants avec Martin Drainvile ; un plateau mobile animé par François Massicotte, et une entrée sur le réseau Internet avec Pascal Yiacouvakis, Normand Fauteux et Gaston Lepage. On pourra faire des dons dès le 26 janvier et jusqu'au 2 février en téléphonant au 1-900-273-2205 ou au 1-900-273-2210. Le téléthon aura lieu le dimanche 2 février, au complexe sportif Claude-Robillard, de 10 h à 22 h. L'événement sera transmis en direct par Télévision Quatre saisons.

■■■

■ La chanteuse acadienne Édith Butler, qui compte plus d'une vingtaine de disques à son actif, vient d'apprendre qu'elle est la première artiste francophone a remporté le prix Dr Helen Creighton Lifetime Achievement Award pour l'ensemble de sa carrière. Le prix lui sera décerné officiellement par l'Association de la musique de la côte est, lors du gala de l'association, au cours duquel plusieurs artistes rendront hommage à celle qui a consacré sa vie à la conservation du folklore des Maritimes.

■■■

■ Profitant de la tenue du Superbowl dimanche prochain, et de l'engagement du club Bourbon Street, de la station CHOM-FM et de Budweiser, d'organiser pour l'occasion une activité-bénéfice, la fondation de l'Hôpital général du Lakeshore recevra les bénéfices de cette activité appelée Chili Bowl II et qui aura lieu le 26 janvier, à compter de 13 h 30, au club Bourbon Street. Au programme : partie de football entre sociétés et un concours de golf-au-max. Des prix de présence seront aussi distribués à cette occasion. Les revenus réalisés serviront à l'achat d'équipement médical. Renseignements : 695-6545 ou 630-2081.

■■■

■ Le tirage annuel de l'Association québécoise de la fibrose kystique s'avère une excellente source de financement pour l'organisme, qui a ainsi recueilli 322 200 $ cette année, soit 25 000 $ de plus que l'an dernier. Ce tirage a été rendu possible grâce à des commanditaires, dont la Banque Nationale, Zellers, Chatel, Uniprix et Giorgio. Cet argent sera consacré à la recherche médicale.

■■■

■ David Mizrahi et associés, la corporation financière Fortune et le magasin Olilvy présenteront un concert avec réception et prix de présence, au profit de la fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, le samedi 1er février à 13 h 30, et le jeudi 6 février à 17 h 30, à la salle Tudor, au 5e étage du magasin Ogilvy (1307, rue Sainte-Catherine Ouest). En vedette, la soprano Céline Giangi et les pianistes Françoise Gadbois et Derek Yaple-Schobert. Au programme : solos de piano, piano quatre-mains, extraits d'opéras et mélodies classiques de Beethoven, Bizet, Brahms, Liszt, etc. Coût : 15 $. Renseignements : 284-1219.

■■■

■ Le Fonds de charité des employés d'Imperial Tobacco-Imasco de Montréal vient de faire don de 825 $ au Bon pilote, pour défrayer le coût du transport de personnes handicapées visuelles qui doivent se rendre à l'hôpital.

■■■



Nathalie Lambert

■ C'est sous la présidence d'honneur de l'athlète olympique Nathalie Lambert (médaillée en patinage de vitesse), que la Fondation québécoise de l'épilepsie (de l'Association québécoise de l'épilepsie) vient de lancer une « loterie-auto ». Le tirage (une Sunfire) aura lieu le 14 février aux Galeries des tours, à midi. On peut se procurer des billets dans des caisses populaires et certains centres commerciaux. Coût : 0,50 $ ou trois billets pour 1 $. Les revenus de cette loterie serviront à donner des services, en région, aux personnes atteintes (60 000 Québécois).

■■■

■ Profitons de l'occasion pour corriger l'adresse du séminaire LEO sur la littérature dans les cours de français au collégial, donné par Max Roy, professeur au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal, qui se tiendra à l'UQAM le jeudi 23 janvier, 19 h.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Achat du Musée de l'humour : le RCM proteste

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La conseillère du district Mile-End, Helen Fotopulos, n'a pas le goût de rire. Elle soutient que l'administration Bourque-Eloyan vient d'acquérir, avec le Musée de l'humour du Groupe Rozon, un canard boiteux alors qu'elle vient de vendre à perte le Centre de commerce mondial qui commençait à être rentable.

« Le maire Bourque s'évertue à nous dire que ce n'est pas l'affaire de la Ville d'être propriétaire d'édifices à bureaux ou commerciaux et qu'il faut s'en départir. En même temps, l'administration acquiert un musée privé sans que personne ne soit consulté et dont les contribuables montréalais vont être les seuls à assumer les frais. Pourtant, il s'agit d'un équipement national et même international. Pourquoi le gouvernement fédéral ou encore la CUM ne pourrait pas l'acquérir ? » s'indigne la conseillère du RCM.

La semaine dernière, la Société de développement de Montréal (SDM) acceptait d'assumer l'hypothèque résiduelle de 9,3 millions du Groupe Rozon contractée auprès de la Caisse populaire des employés de Radio-Canada et qui venait à échéance.

En réalité, la SDM n'aura à rembourser qu'un peu moins de cinq millions sur 16 ans puisque le ministère de la Culture s'est engagé à verser une subvention de 4,4 millions au cours de cette période. À la fin de la période, la société paramunicipale deviendra propriétaire du bâtiment moyennant le versement d'un dollar.

Le directeur des finances de la SDM, Nicolas Mastandrea, rappelle que la brasserie Ekers a été acquise en 1990 par le Groupe Rozon et la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA). Une fois que l'édifice eut été transformé en musée, le Groupe Rozon a racheté la part de la Ville moyennant une garantie d'hypothèque de 11 millions. Au début de janvier, le Groupe Rozon avait réduit sa dette à 9,3 millions, mais il n'était plus en mesure de rembourser le solde. C'est ce qui explique l'intervention de la société paramunicipale.

En retour, la SDM a obtenu du Groupe Rozon qu'il continue à exploiter le Musée et qu'il assume les déficits d'exploitation jusqu'à concurrence de 2,5 millions cumulatifs sur cinq ans.

Rappelons que les trois ordres de gouvernement (Ottawa, Québec et Montréal) ont investi 13,5 millions sur un total de 21 millions pour l'aménagement du Musée, son équipement et l'organisation de l'exposition inaugurale. Une étude de faisabilité réalisée en 1990 avait démontré que le Musée devait attirer 175 000 personnes avec un prix d'entrée de 9 $ pour être rentable.

Le quartier du Musée sort de l'ombre

YVON LABERGE

Le quartier du Musée, vous connaissez ? Situé en plein centre-ville de Montréal, le Musée des beaux-arts lui sert évidemment de phare. À deux pas, deux autres institutions de prestige : le Ritz-Carlton et le magasin Holt Renfrew. L'université Concordia, boulevard de Maisonneuve, y laisse aussi son empreinte.

Dans les années 70 et au début des années 80, c'est là que galeries d'art, boutiques d'antiquités, magasins de haute couture et joailliers d'art avaient pignon sur rue. Pas de locaux commerciaux vacants. Bref, le quartier de prestige de la métropole vivait son âge d'or.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Taux d'inoccupation de 30 % et achalandage à la baisse. Constatant l'état de la situation, une poignée d'irréductibles a pris les choses en mains.

En juin 1996, l'Association des commerçants et propriétaires du quartier du Musée voyait le jour. Sa zone d'influence s'étend dans le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke au nord et Guy à l'ouest, le boulevard de Maisonneuve au sud et la rue de la Montagne à l'est. Au total, une centaine de places d'affaires ; l'association compte une soixantaine de membres, dont le MBA, le Ritz, HR et Concordia.

Le président de l'association, Jean Houle, propriétaire d'une galerie d'art, ainsi que son vice-président, François Mailloux, du MBA, ne cachent pas qu'ils veulent faire du quartier un incontournable de la vie montréalaise. En un mot comme en mille, lui redonner son caractère prestigieux.

Dans un premier temps, le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ) a été mandaté pour mener un sondage auprès des commerçants et propriétaires. Sur une centaine, 66 ont répondu au questionnaire.

Il ressort de cette enquête que 62 % des répondants jugent que l'activité commerciale du quartier est en déclin, cependant que 12 % la croient en progression et 22 %, stable.

Douze pour cent déplorent l'insuffisance des places de stationnement et 15 % sont d'avis que le trop grand nombre de locaux vacants nuit à l'image du quartier. Pour 11 % des répondants, les loyers et les taxes sont trop élevés et 9 % jugent l'entretien des rues et des trottoirs déficient. On déplore aussi la piètre qualité de la végétation, quand ce n'est pas son absence.

Trente-deux pour cent croient par ailleurs que la force principale du quartier est son produit. À savoir, la proximité du Musée des beaux-arts, la concentration de galeries et la qualité des commerces.

Cela dit, commerçants et propriétaires du quartier du Musée sont maintenant admissibles au programme Opération commerce (POC) de la Ville de Montréal. Il s'agit d'un programme de subventions à la rénovation des commerces, incluant les façades des bâtiments. Au cours des prochains mois, en collaboration avec le CIRQ, priorité à la confection d'un plan d'action structurant. De son côté, l'administration municipale sera invitée à remplacer le mobilier urbain d'un autre âge et les pavés de brique de type entrée de garage de banlieue.

Selon François Mailloux, vice-président de l'association, commerçants et proprios ont déjà commencé à se rapproprier leur quartier.

« Historiquement, dit-il, c'est un quartier uni et nous voulons en faire un quartier distinctif. On connaît ses points faibles et ses points forts. On veut qu'en sortant du Musée, les gens restent dans le quartier pour quelques heures encore. »

Jean Houle, le président, rappelle qu'il était important d'établir le contact avec la Ville de Montréal. « Nous avons réussi cette première étape, à nous de passer à travers les suivantes. Les gens reprennent confiance. »

Fadi Ghorayeb est de ceux-là. Copropriétaire d'un commerce de tapis et de deux immeubles — un de quatre étages, l'autre de 10 — dans le quartier. Pour lui, pas question de fuir le voisinage du Musée des beaux-arts, le quartier ayant un trop grand potentiel. La proximité de l'avenue Greene, à Westmount, ne l'inquiète guère.

Marie-Andrée Léger, dont la boutique a pignon sur la rue Crescent, souhaite que le pire soit passé. Elle constate que la vocation commerciale de sa rue se transforme, mais n'en déplore pas moins le grand nombre de locaux vacants du quartier. La reprise reste fragile.

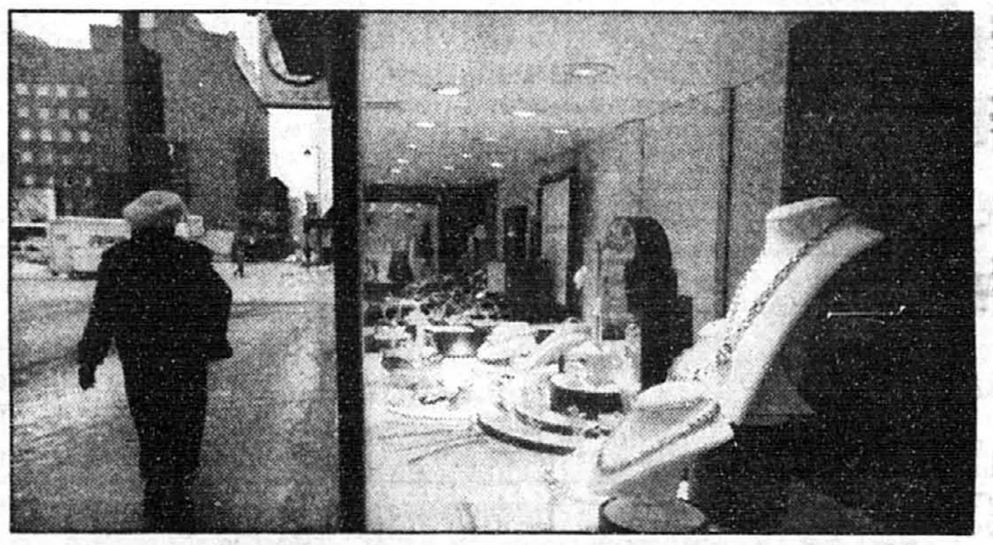
De son côté, Anne-Marie Chéné explique que la Casa del Habano a justement choisi le quartier à cause de son prestige, du chic des boutiques voisines et de son potentiel. Pendant ce temps, l'entreprise n'a toujours pas trouvé où loger sa boutique de cigares à... Toronto !

Enfin, souligne Jean Houle, Holt Renfrew a doublé la superficie commerciale de son magasin de la rue Sherbrooke et investi pour ce faire entre 15 et 20 millions de dollars. « C'est, dit-il, ce qu'on appelle avoir confiance dans l'avenir du quartier du Musée. »



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Rue Crescent, les affaires se sont déjà mieux portées. La reprise se fait sentir... fragile.



Rue de la Montagne, lèche-vitrine de joaillier.

Avenue du Mont-Royal : accord pour limiter les restaurants

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le projet de contingentement de nouveaux restaurants dans l'avenue du Mont-Royal a semblé faire l'unanimité hier soir lors de son étude à la Commission du développement urbain de Montréal (CDUM).

Ledit projet vise essentiellement à prévoir une distance de 25 mètres entre deux restaurants. Toute nouvelle demande de permis sera jaugée à la lumière du nouveau règlement, qui sera adopté ultérieurement par le conseil municipal.

Les propriétaires actuels de restaurants verront leur droit acquis respecté et ils pourront même s'agrandir.

Le directeur général de la SIDAC Mont-Royal, Michel Dépatie, s'est dit satisfait de la décision de la Ville de limiter l'implantation des nouveaux restaurants. « Nous avions demandé à la Ville d'agir dès le mois de mars 1996, mais il a fallu beaucoup de temps avant que l'administration ne passe à l'action. L'avenue du Mont-Royal compte actuellement une soixantaine de restaurants et il était devenu important d'en limiter le nombre avant que le quartier n'en ressente les impacts négatifs. »

La conseillère du district Laurier, Louise Roy, s'est aussi dite satisfaite. Elle rappelle que le gel des permis de restaurants avait fait l'unanimité lors des dernières assemblées du conseil de quartier. « Les résidants craignaient que l'avenue du Mont-Royal devienne une copie conforme des rues Duluth ou Prince-Arthur avec tous les inconvénients que cela comporte, au niveau du stationnement, du bruit et des déchets », note-t-elle, ajoutant qu'il faudra regarder de près le plan de développement qui est associé au règlement.

La SIDAC Mont-Royal veut d'ailleurs attirer la venue de commerces centrés sur la mode, les vêtements de moyenne gamme pour dames et hommes. Il est notamment question qu'une friperie géante s'installe dans les locaux abandonnés de la chaîne Greenberg.

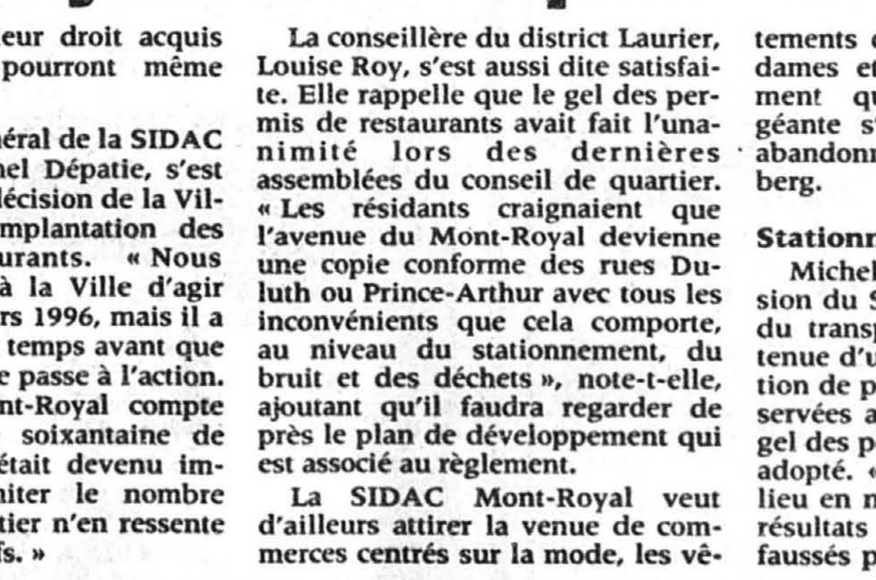
Stationnement

Michel Dépatie critique la décision du Service de la circulation et du transport d'avoir procédé à la tenue d'un sondage sur l'implantation de places de stationnement réservées aux résidants avant que le gel des permis de restaurant ne soit adopté. « Comme le sondage a eu lieu en novembre et décembre, les résultats ont probablement été faussés par la mauvaise perception des résidants en ce qui concerne la venue des nouveaux restaurants », dit-il.

La SIDAC n'est pas opposée à ce que l'on réserve des places de stationnement aux résidants, mais elle voudrait que cela soit limité à la nuit, car 20 à 40 % des clients des commerces de la rue proviennent de l'extérieur du Plateau. Elle voudrait être associée au processus.

M. Dépatie reconnaît que le grand stationnement extérieur au nord de l'avenue Mont-Royal, entre les rues de Lanaudière et Marquette, est sous-utilisé et que les commerçants n'ont mis de l'avant aucune mesure incitative pour encourager les visiteurs à l'utiliser.

Bonne et Heureuse Année !
Et que votre rêve... se réalise en 1997
Maisons de qualité, complètement détachées, dans un des plus prestigieux nouveaux quartiers; LE NOUVEAU SAINT-LAURENT, en plein coeur de l'île de Montréal, où les plaisirs de la campagne se conjuguent avec les avantages de la ville, Aussi, pour juillet 1997, d'élégantes maisons de ville à partir de 125,000 $
Rocco Di Zazzo, Président de Rodimax félicite et remercie les autres bâtisseurs : Luciano Grilli Inc., Gidal Inc., Rimini Inc., Batimco Inc., Remo et Bergeron Inc. et vous invite à venir constater l'excellence et la qualité de leurs somptueuses maisons
RODIMAX
Venez choisir votre maison !
LUN.-JEU.: 13 H À 21 H, VEN.-DIM.: 13 H À 17 H
7010 Henri-Bourassa O., St-Laurent, Qc. Tél.: (514) 956-1818 / (514) 336-1811
2462122

Vivez la Légende de Tremblant
avec Cité Rock•Détente et *La Presse*


Venez skier, surfer à Tremblant cet hiver et courez la chance de gagner un des trois forfaits d'été légendaires totalisant une valeur de près de 8 000 $! Trois couples gagnants s'envoleront en hélicoptère pour un séjour de rêve à Tremblant comprenant hébergement, parties de golf, accès à la remontée, tennis, souper au sommet à La Légende, et plus encore... Pour plus d'informations, écoutez Cité Rock•Détente 107, 3 FM Montréal.
CITE 107,3 FM ROCK • DÉTENTE — La Presse — KOPTAIR
Déposez le coupon de participation ci-dessous, dûment rempli, dans l'une des boîtes de concours à Tremblant. Promotion en collaboration avec KOPTAIR de la Marina Venise à Laval. Règlements du concours disponibles à Cité Rock•Détente. Les facs-similés faits à la main sont acceptés.
Vivez la Légende de Tremblant avec *La Presse* et Cité Rock•Détente
M. ( ) Mme ( ) Mlle ( ) Prénom _____
Nom de famille _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code Postal _____ Age ____ Tél. maison _____ Tél. bureau _____
Je ski ( ) surf ( ) les deux ( ). Je ski/surf la semaine ( ) la fin de semaine ( ) les deux ( ).
Je ski/surf en famille ( ) couple ( ) seul ( ).
24516230

le fameux
grand solde de blanc
économisez jusqu'à 50%
sur des articles de marques réputées dans tout le magasin!
LITERIE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

BAIN
MARTEX Fieldcrest STEVENS CANNON
Nous offrons les marques les plus réputées!
Serviettes de bain Cannon (légères imperfections) 3.95
Essuie-mains Martex/Stevens 1.95
Rideaux de douche en tissu variés 9.95
Rideaux de douche en plastique variés 4.95
Descentes de bain Cannon 5.95
Sorties de bain en ratine 29.95

LITERIE
Springmaid MARTEX Fieldcrest Wamsutta CANNON Dan River lowrance SHEFTEX
Le plus grand choix de literie et d'accessoires à Montréal aux plus bas prix garantis
Ensemble de literie 6 pièces
• incluant douillette, drap contour, drap plat, volant de lit, couvre-oreiller(s) et taie(s) d'oreiller
Simple 49.95 Grand 69.95
Double 59.95 Très grand 79.95
Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré
Simple 16.95 Grand 32.95
Double 26.95 Très grand 49.95
Couvre-matelas SIMMONS Grand (légères imperfections) 9.95
Oreillers de duvet 24.95
Oreillers Simmons 6.95
Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 69.95 Grand 99.95
Double 89.95 Très grand 139.95
GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de l'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

MATELAS
Plus de 100 modèles!
Livraison gratuite
Cadre gratuit à l'achat d'ensembles!
SIMMONS
LES 2 MEILLEURES FAÇONS D'ACHETER UN MATELAS DE PREMIÈRE QUALITÉ
OPTION N°1 NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ
OPTION N°2 NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
AUCUN MENSUALITÉ • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT
Charmeur de Sealy
Simple 119.00 ens. 229.00 Grand 169.00 ens. 329.00
Double 139.00 ens. 269.00
Posturepedic de Sealy
Simple 349.00 ens. 499.00 Grand 489.00 ens. 699.00
Double 419.00 ens. 599.00 Très grand 749.00 ens. 999.00
Sealy Posturepedic
Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 199.00 ens. 329.00 Grand 279.00 ens. 469.00
Double 249.00 ens. 399.00
Beautyrest de Simmons
Simple 399.00 ens. 649.00 Grand 569.00 ens. 899.00
Double 499.00 ens. 799.00 Très grand 699.00 ens. 1099.00
MATELAS À EMPORTER À PARTIR DE 36.95

PORCELAINE
Evesham Gold DE ROYAL WORCESTER
Économisez jusqu'à 40% sur accessoires de service choisis
PFALTZGRAFF
Économisez jusqu'à 20%
Ens. 20 pièces, ordinairement à partir de 120.00
Prix de solde à partir de 89.95
Royal Doulton
Économisez jusqu'à 50% et recevez des bols à soupe gratuits! Quantités limitées

TABLE
Scotchgard™ STAINRELEASE™
Nappes Invitation Choix de 7 couleurs 9.95
Ens. pour la cuisine 4 pièces 4.95
Napperons à partir de 99¢
BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Nous avons un choix incroyable d'articles-cadeaux et d'accessoires!

CADEAUX
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR LA PORCELAINE, LA VERRERIE, LA COUTELLERIE, LES ARTICLES-CADEAUX, LES BATTERIES DE CUISINE ET PLUS ENCORE!
Mikasa • Orrefors • Noritake • Lenox Meyer • Waterford • Wedgwood Pfaltzgraff • Guy Degrenne • Lagostina Kosta Boda • Royal Doulton et autres!
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
LAGOSTINA
Provence
Économisez 58%
Prix courant 600.00
Prix de solde à partir de 249.95

PARURES DE FENÊTRES
Service à domicile GRATUIT
341-7810
Jusqu'à 50% d'escompte sur le prix suggéré pour...
stores verticaux et horizontaux plissés • bouffants • romains persiennes • tentures • dentelles parures de fenêtres complexes • tissus couvre-lits faits sur mesure et plus encore

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525
POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%!

Affaire Danielle André : le ministère de la Justice décide de clore le dossier

ANDRÉ CÉDILOT

L'espoir de la famille André de savoir comment s'est déroulée l'enquête de la police de Laval sur le meurtre de leur soeur, en 1991, s'est presque éteint hier, avec la décision du ministère de la Justice du Québec de clore le dossier.



Danielle André

À la lumière de la nouvelle enquête commandée il y a un an à la Sûreté du Québec, le ministre Paul Bégin a statué qu'aucune autre accusation ne pouvait être portée contre qui que ce soit dans cette affaire qui traîne depuis six ans.

En ce sens, le ministre Bégin s'est rendu à l'avis du procureur de la Couronne, Pierre Gibeau, spécialement nommé au dossier, selon lequel il n'y a pas de preuves suffisantes pour incriminer les policiers lavallois, ni aucune autre personne reliée de près ou de loin au crime.

Au printemps de 1995, à la suite d'une plainte privée de la famille, le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, avait ordonné que des accusations d'entrave soient déposées contre quatre policiers qui avaient participé à l'enquête sur le meurtre de Danielle André, en janvier 1991.

L'an dernier, au moment où allait commencer l'enquête préliminaire, Me Gibeau, jugeant qu'il n'avait pas toutes les informations, avait demandé à la SQ de reprendre l'enquête de bout en bout. Conformément à la loi, il avait un an pour reprendre les poursuites ou les laisser tomber.

Hier, pressé par les journalistes, le ministère de la Justice a tu les rumeurs en confirmant qu'il arrêtait définitivement le processus judiciaire intenté contre les directeurs Gérald Dance et Marc Bourdon, ainsi que les lieutenants Serge Morin et Richard Millette.

On reprochait aux quatre policiers d'avoir nui à l'enquête sur la mort de Mme André en cachant des informations à leurs collègues de travail. Leur drôle de comportement était ressorti au procès de Jean-Pierre Duclos, condamné au pénitencier à vie en 1993 pour l'assassinat de la jeune femme de 32 ans.

La famille, après avoir mené sa propre enquête, affirmait que les policiers de Laval avaient sciemment négligé des pans importants de leur enquête afin de protéger l'informateur qui les avait mis sur la piste de l'assassin, un certain Maurice Richard, en relation avec des bandes de motards.

Les André soupçonnaient même le délateur (il était contrôlé par le lieutenant Morin, inculpé depuis de trafic de drogue à Joliette) d'avoir joué un rôle plus important qu'il ne l'a laissé croire au procès de son ami Duclos, il y a quatre ans. Désespérément à la recherche de la vérité, les André, avant de s'adresser à la cour criminelle, avaient porté plainte à la Commission de déontologie, mais celle-ci a été vite paralysée par une avalanche de recours judiciaires qui sont toujours pendants.

Au bord du découragement

Pour la première fois depuis le début de cette histoire, la soeur de la victime et leader de la famille, Hélène André, était au bord du découragement. « On ne comprend pas. Un juge a autorisé des accusations en soupesant la preuve. Un an plus tard, un simple procureur décide du contraire, tout en ayant plus d'éléments entre les mains », a-t-elle commenté.

Dépitée, elle a lancé: « Après tout, ce n'est pas si surprenant, la justice protège la justice. » Elle entend réitérer la demande d'enquête publique qu'elle avait formulée dès le début de l'affaire au ministre de la Sécurité publique. « Il importe un jour que la police de Laval réponde de ses façons d'enquêter », estime la porte-parole de la famille.

Dans les rangs de la police, on se félicitait de la décision. Plusieurs étaient au courant depuis lundi, les policiers visés par l'enquête de la SQ ayant été informés par leurs avocats qu'ils étaient blanchis.

Évasion au coeur du Vieux-Québec
Forfait Évasion
• 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
• Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
• 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
• Frais de service
À partir de 219$ pour 2 personnes pour 2 nuits taxes en sus
HÔTEL Manoir Victoria
44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net
Renseignez vous sur nos autres forfaits
1 800 463-6283

LE SOLDE
50% de rabais
SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS
BRISSON & BRISSON
Vêtements de luxe pour hommes
PLUS QUE 4 JOURS
1472, rue Sherbrooke Ouest (coin rues Sherbrooke et Mackay) - Tél.:(514) 937-7456
Nous vous échangerons ou vous rembourserons tout achat si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours suivant la date d'achat.
Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde.
Lundi au vendredi: 9 h à 18 h Samedi: 9 h à 17 h
MasterCard VISA



TOUT DOIT ÊTRE VENDU D'ICI LE 30 JANVIER

ENFIN LE SOLDE TANT ATTENDU !

MONTRÉAL ALLER-RETOUR POUR

BOSTON À PARTIR DE **126 $**

TORONTO À PARTIR DE **139 $**

NEW YORK À PARTIR DE **168 $**

WASHINGTON À PARTIR DE **207 $**

WINNIPEG À PARTIR DE **220 $**

HALIFAX À PARTIR DE **237 $**

ST. JOHN'S À PARTIR DE **246 $**

RALEIGH/DURHAM À PARTIR DE **247 $**

SASKATOON À PARTIR DE **263 $**

REGINA À PARTIR DE **263 $**

CALGARY À PARTIR DE **263 $**

EDMONTON À PARTIR DE **263 $**

THUNDER BAY À PARTIR DE **263 $**

ORLANDO À PARTIR DE **267 $**

††DALLAS/FORT WORTH À PARTIR DE **269 $**

VANCOUVER À PARTIR DE **280 $**

CHICAGO À PARTIR DE **285 $**

TAMPA À PARTIR DE **292 $**

FORT LAUDERDALE À PARTIR DE **297 $**

HOUSTON À PARTIR DE **305 $**

BERMUDES À PARTIR DE **329 $**

MIAMI À PARTIR DE **335 $**

NASSAU À PARTIR DE **339 $**

LOS ANGELES À PARTIR DE **373 $**

SAN FRANCISCO À PARTIR DE **373 $**

LONDRES À PARTIR DE **498 $**

BARBADE À PARTIR DE **499 $**

SAINTE-LUCIE À PARTIR DE **569 $**

†††ZURICH À PARTIR DE **599 $**

†FRANCFORT À PARTIR DE **599 $**

TEL AVIV À PARTIR DE **879 $**

† En collaboration avec Lufthansa. †† En vigueur à partir du 3 mars 1997. ††† En collaboration avec Swissair.

Les billets doivent être réservés au plus tard le 30 janvier 1997. Les tarifs pour les destinations au Canada et entre le Canada et les États-Unis s'appliquent aux voyages effectués jusqu'au 28 février 1997. Tarifs pour le solde du printemps sur les destinations Canada et États-Unis aussi offerts jusqu'au 15 mai 1997. Les tarifs peuvent varier selon les dates et l'heure de départ et de retour. Les dates de départ pour les destinations internationales peuvent varier. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les week-ends. Sujet à l'approbation du gouvernement. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Les sièges sont limités et sujets à la disponibilité. Achat 7 jours à l'avance. Séjour minimal et maximal. Les billets ne sont pas remboursables et d'autres conditions s'appliquent. Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 393-3333. Visitez notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.aircanada.ca

AIR CANADA

Trois enquêteurs de la CUM rentrent du Rwanda

Ils y ont éclairci l'assassinat d'une kyrielle de politiciens victimes du génocide

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Alors que la situation redevient explosive au Rwanda, trois policiers de la CUM rentrent de leur mission d'enquête sur le génocide de 1994 : un carnage qui a fait plus de 500 000 victimes. Cinq de leurs collègues demeurent toutefois sur le continent africain, continuant de chasser témoins et indices pour le tribunal international de Kigali.

Après avoir remué les cendres durant six mois et éclairci l'assassinat d'une kyrielle de politiciens, Louis Lavigne, Alain Lépine et Claude Paquette rentrent satisfaits, mais épuisés.

C'est que leurs conditions de travail avaient de quoi abasourdir n'importe quel Occidental tout juste débarqué.

« Nous n'avions pas assez de véhicules (environ 20 pour 60 enquêteurs), pas d'essence, pas de papier. Et les photocopieuses ne fonctionnaient pas les trois quarts du temps ! raconte le sergent-détective Alain Lépine. Comme nous travaillions avec des Hollandais, des Norvégiens, des Suisses et beaucoup d'Africains, c'était aussi assez compliqué de concilier toutes nos méthodes d'enquête. »

Leurs conditions de travail avaient de quoi abasourdir n'importe quel Occidental tout juste débarqué...

La relève aura malheureusement encore plus de fil à retordre. « Dans les communes, les gens ont peur, c'est difficile de les faire parler, précise M. Lépine. Et l'attentat survenu lundi contre Médecins sans frontières ne va rien arranger. Depuis, les enquêteurs ne peuvent même plus sortir de Kigali. Avant, même s'il y avait un gars de l'armée à tous les 50 pieds, on pouvait circuler à sa guise. »

« C'était moins dur pour nous de faire des entrevues à l'extérieur, explique le sergent Lépine. Nous pouvions souvent nous arranger sans interprète parce que nous sommes tous bilingues et qu'au Rwanda, tout le monde parle français dans les milieux politiques. »

Ce bilinguisme est un des motifs pour lesquels les Pays-Bas (chargés par l'ONU d'organiser les enquêtes) ont fait appel à des policiers québécois.

Mais quand la cour verra-t-elle défiler ces fameux témoins ? « Ça prenait déjà beaucoup de temps à aller chercher les gens, souligne le sergent. Après deux ans, ils ne croyaient plus à l'efficacité du tribunal. Et les critiques rapportées dans les journaux montrent bien que l'enquête risque d'être encore très longue : les travaux n'avancent pas vite et il y a beaucoup de gens qui *veulent* que ça n'avance pas vite. »

Pour leur part, les policiers assurent que leur enquête est « terminée à cent pour cent » et qu'ils ne sont pas fâchés de retrouver leurs familles.

« C'est la plus belle expérience humaine que j'aie jamais vécue dans ma vie, a confié M. Lépine.

« Mais c'était la première et ce sera la dernière, même si nous avons reçu beaucoup d'offres pour aller dans différents pays. »

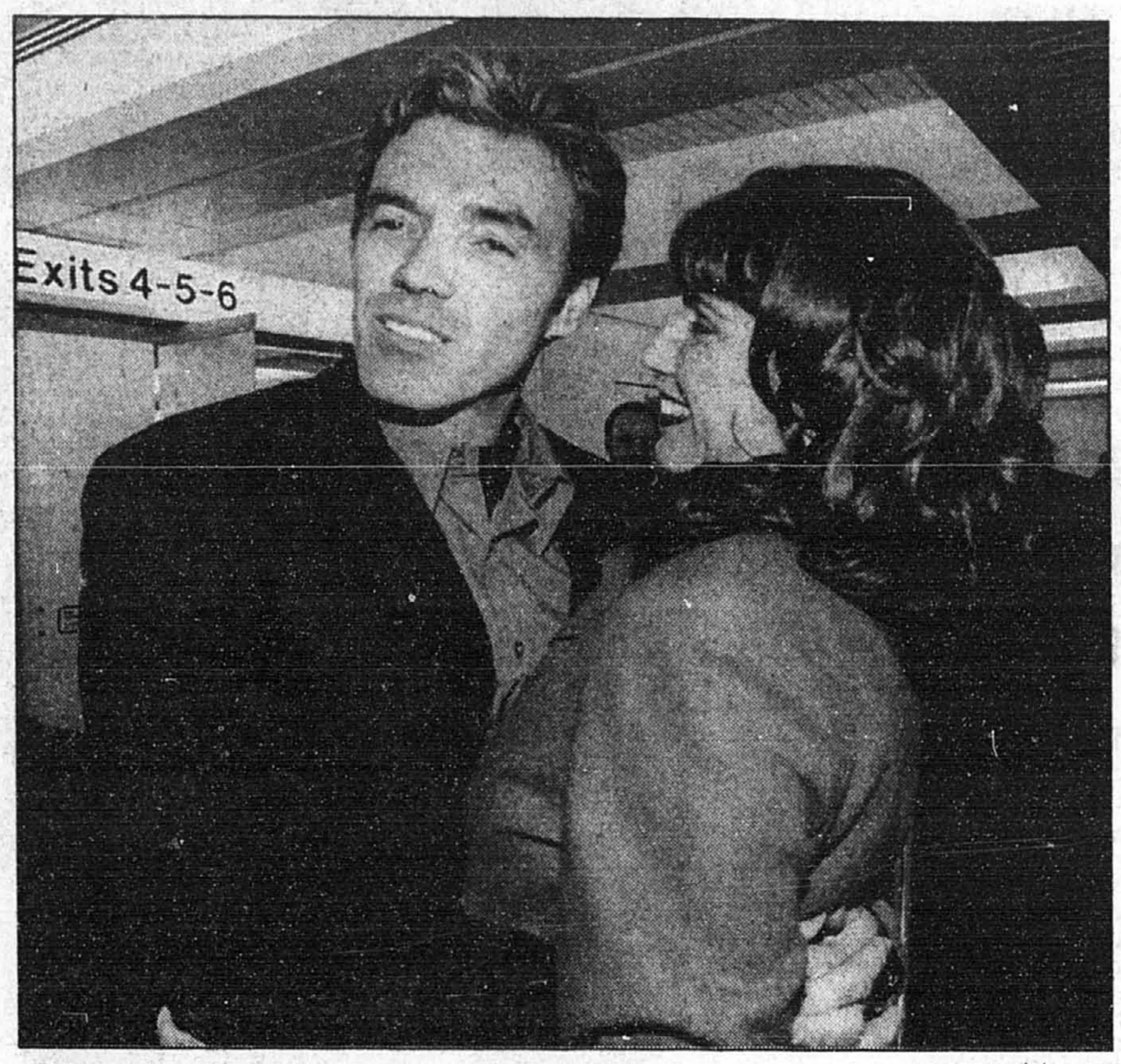


PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Alain Lépine a été accueilli à l'aéroport de Mirabel par sa compagne, Josée Thériault.

Flopée de plaintes des « Jojo-médiums » floués

MARC THIBODEAU

Une flopée de plaintes ont été déposées au cours des dernières semaines à la Commission des normes du travail par des « Jojo-médiums » se disant floués par leur ex-employeur.

Le porte-parole de l'organisme, Jacques Gagnon, a indiqué hier que le nombre de plaignants était en effet passé de 15 à 40 depuis l'ouverture d'une enquête dans ce dossier au début du mois de janvier. M. Gagnon a précisé que la Commission prévoyait malgré tout terminer ses recherches dans les délais normaux, soit d'ici une quarantaine de jours.

Même l'ex-directeur des opérations canadiennes d'Integrated Communication Network inc. (ICNI), la firme de Miami qui produisait les lignes téléphoniques de Jojo Savard, a indiqué hier qu'il avait joint son nom à la liste des plaignants. « ICNI me doit une tranche de salaire que je tiens à récupérer », a précisé Zsolt Patakflavi, en refusant d'indiquer l'importance de la somme en jeu. Il s'est dit incapable de préciser par ailleurs si Jojo Savard, qui se présente également comme une victime d'ICNI dans cette affaire, avait formulé une plainte.

M. Patakflavi assure vouloir tout faire pour aider les « médiums » floués par la chute de l'empire de l'astrologue. Il dit être déçu par le « petit » nombre de « médiums » ayant demandé l'aide de la Commission des normes du travail, même si ce total ne cesse d'augmenter. « Il y a au moins 500 personnes au Québec qui pourraient formuler une demande. J'ai tout fait pour les inciter à le faire », a indiqué l'ex-administrateur.

Celui-ci tentait de savoir hier par voie téléphonique si ICNI, criblée de dettes, s'était mise sous la protection de la loi de la faillite américaine. Ceci, après avoir tenté en vain de joindre le président de la compagnie, David Greenberg, qui demeure introuvable.

La Presse a vérifié de son côté auprès du Tribunal des faillites américain, tant en Floride qu'au Delaware, lieu d'incorporation de la société mère, où l'on disait hier n'avoir reçu aucune demande en ce sens de la part d'ICNI.

Les administrateurs de l'entreprise, qui, au dire de M. Patakflavi, sont également ceux de la filiale canadienne Ormazd, pourraient éventuellement être poursuivis par la Commission des normes du travail si leurs compagnies sont incapables de payer les arriérés de salaire.

Seront-ils suffisamment riches pour le faire le cas échéant ? « On parle de gens qui se promènent en Ferrari, en Rolls blanche, en Jaguar. Il n'y a aucun doute qu'ils ont les moyens de payer », estime M. Patakflavi.



Mazda Protegé SE 1997

À CE PRIX-LÀ, LA MAZDA LA PLUS VENDUE AFFICHERA «TOUTES VENDUES».

179$* Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION Personnalisée MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

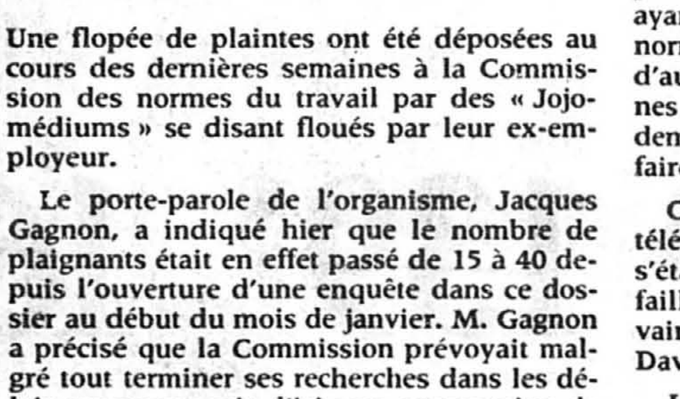
mazda

EMPORTE-MOI

2461144

† Comparaison selon le modèle 1997. * Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 3 janvier 1997 pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de la base #D4XJ57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 500 $ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250 $ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Détails chez votre concessionnaire. *** Selon Transports Canada, conduite de route.

OUEST DE L'ÎLE - BORD DE L'EAU



Vente incroyable ! pour les dernières unités

Profitez des bas prix offerts !

Les prévisions économiques et politiques s'améliorent de jour en jour et la plupart des experts prévoient une reprise à tous les niveaux ainsi qu'une bonne croissance pour au moins les prochains cinq ans...

Faites vite... les prix ne seront plus les mêmes !

1-2-3 CHAMBRES, 763 PI ² À 1500 PI ²

PISCINE INTÉRIEURE, SALLE D'EXERCICE.

UN OASIS À QUELQUES MINUTES DU CENTRE-VILLE.

RODEMAX

Presque pas de comptant et pas d'intérêt pour les prochains 6 mois*

* pour acheteur qualifié

LUNDI AU JEUDI 13:30 H À 19 H, SAMEDI ET DIMANCHE 12 H À 17 H

160, CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE, PIERREFONDS (BOUL. GOUIN ET BOUL. ST-JEAN)

620-9985

984-3806

2459735



SOLDE

DU 15 JANVIER AU 5 FÉVRIER

ORSAY

INTÉRIEUR CONTEMPORAIN

(Fermé le dimanche)

4801 AVE DU PARC, MONTRÉAL (QC) H2V 4E7 Tél. : 273-4479 / 1-888-456-7729

Un comité d'experts bidon, selon le mari de Dina Dugal

La jeune femme devra demeurer deux mois à l'hôpital à la suite de son accident de samedi

GEORGES LAMON

Samuel Abdel Rahman, le mari de Dina Dugal, cette jeune femme qui a été sérieusement blessée lors de la chute de son véhicule de l'autoroute Bonaventure samedi soir, estime que le comité d'experts créé par la Ville de Montréal est « une pure blague ». Selon lui, ce comité ne fera absolument rien, sauf « montrer du doigt un responsable », qui serait en fait le bouc émissaire.

« Je ne comprends vraiment pas l'attitude de la Ville de Montréal dans ce cas, a-t-il dit hier à *La Presse*. J'aurais aimé au moins avoir des excuses de la part des responsables et qu'ils admettent leur responsabilité, mais non. Je pense qu'en ne déneigeant pas, on a surtout voulu économiser de l'argent. »

Sa femme a subi une fracture des deux hanches et une perforation d'un rein dans cet accident. Elle a pu quitter le service des soins intensifs, lundi soir, mais devra demeurer hospitalisée durant encore au moins deux mois.

« J'aurais pu la perdre facilement ce soir-là, s'est inquiété Rahman. Grâce à Dieu elle est vivante. Je suis d'ailleurs persuadé que son ange gardien était à ses côtés à ce moment-là. Quand la police m'a avisé, ma première pensée c'était qu'elle était morte. C'est une expérience que je ne souhaite à personne. »

Il a raconté que ce soir-là c'est son frère qui a conduit pour se rendre sur les lieux de l'accident, 30 minutes plus tard. « Moi je ne me souviens de rien, tellement j'étais sous le choc. C'était un véritable cauchemar. »

Selon lui, on ne peut pas mettre en cause la vitesse ni la jeep Suzuki, achetée l'été dernier, qui était chaussée de quatre pneus d'hiver. À son avis, sa femme, qui revenait de son travail, n'allait pas vite. D'ailleurs il n'hésite pas à assurer qu'elle est une conductrice « très prudente ».

M. Rahman a du reste rencontré Bassam Ghaleb dont le fils Yamen a été tué dans des circonstances identiques le 5 janvier 1996 dans la chute de sa voiture de l'autoroute Métropolitaine. Il désirait lui poser des questions sur les mesures de prévention prises par le ministère des Transports. « Il m'a confié avoir été très frustré en apprenant l'accident de ma femme, lui qui pensait que cela ne se reproduirait plus, a-t-il réagi. Il pense que tout le travail qu'il a fait pour éviter qu'un tel drame se reproduise l'a été pour rien. »

Enfin, M. Rahman n'exclut pas la possibilité d'une poursuite contre la Ville pour sa négligence dans l'entretien de ce tronçon de route. Il doit rencontrer un avocat pour étudier ce dossier. Mais, pour le moment, il tente de se remettre de ses émotions.

Enquête publique sur la mort de Georges-Henri Bergeron

GEORGES LAMON

Le coroner Gilles Perron tiendra une enquête publique, probablement en février, sur les circonstances de la mort de Georges-Henri Bergeron, de Saint-Alphonse-Rodriguez, décédé par suffocation.

Âgé de 52 ans, M. Bergeron s'était étouffé avec des morceaux de viande crue le 11 juin 1996. Il devait rendre l'âme au Centre hospitalier régional de Lanaudière où il avait été transporté.

C'est à la demande du coroner de Joliette, le docteur Jean Levasseur, que le coroner en chef, Pierre Morin, a décidé de tenir cette enquête au cours de laquelle les proches du défunt et les ambulanciers seront appelés à témoigner. À l'issue de son enquête, le coroner Gilles Perron devrait faire des recommandations pour éviter la reproduction de telles situations.

Sans vouloir entrer dans les détails, le docteur Levasseur, s'est borné à dire, hier à *La Presse*, qu'il importait notamment de connaître ce qui s'est passé avant son transport au Centre hospitalier régional de Lanaudière par des ambulanciers. Autrement dit, le coroner Levasseur souhaiterait connaître la qualité des soins qui ont été prodigués à M. Bergeron avant son transport au centre hospitalier.

Apparemment, se sentant mieux M. Bergeron, pris en charge par les techniciens ambulanciers de Ambulances Rawdon, appelés à intervenir auprès de lui, avait décidé en cours de route de retourner chez lui à pied. Appelés une seconde fois à intervenir, les ambulanciers auraient invité les proches de M. Bergeron à ne pas les rappeler inutilement. Malheureusement, M. Bergeron devait mourir à l'hôpital.

Une autre école pour les élèves de Saint-Clément

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Quelque 300 parents d'élèves de l'école Saint-Clément se sont entassés devant la Commission scolaire Sainte-Croix, hier soir, dans l'espoir qu'elle leur cède un autre de ses établissements.

Tous signataires d'une pétition envoyée à la ministre de l'Éducation Pauline Marois, ils insistent que leurs enfants se trouvent trop à l'étroit dans l'école de la rue Laird. Ils sont donc prêts à se battre pour obtenir le Centre d'informatique et de bureautique en liaison avec l'entreprise (CIBLE), situé à deux pas de la seule école catholique francophone de Mont-Royal.

« Le nombre d'élèves a augmenté de 37 % en 10 ans, a plaidé la présidente du comité de parents, Suzanne Caron. Il y a 748 enfants à Saint-Clément contre environ 330 dans les autres écoles primaires d'Outremont et de Saint-Laurent. Pourtant, les gens de Mont-Royal sont ceux qui paient le plus de taxes. » Chaudement applaudie, Mme Caron a rappelé que les écoliers risquent de se retrouver encore plus nombreux au cours des années à venir, entre autres parce que les francophones continuer d'affluer dans le secteur.

Le conseil n'a pas refusé de les satisfaire mais n'a pas davantage accédé à leur demande. Selon le directeur des services éducatifs, Denis Boulanger, la commission songe à acheter l'édifice d'un organisme parapublic, mais il n'est pas question de céder le CIBLE avant d'avoir obtenu des fonds du ministère de l'Éducation. Les commissaires devront donc débattre de la question au mois de février.

employez

toutes nos ressources...

mbanx 1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et PC

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
1 à 5 fois par semaine; matin, après-midi, soir, samedi
200 $ /30 h, 370 $ /60 h, tout compris, déductible d'impôt
Aussi : cours particuliers, formation en entreprise
Converlang école de langues postmoderne accréditée par la SQDM
5268, av. du Parc • 278-5309

SOLITAIRE
0.25 carat 458 $ Prix courant 916 $
0.50 carat 788 $ Prix courant 1576 $
1 carat 2788 $ Prix courant 5576$
LE PARCHEMIN DEPUIS 1965
Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada
Mezzanine Métro Berri-UQAM 1500, rue Berri, Montréal 845-5243 sans frais 1 800 667-6878

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

POURQUOI LOUER ? VOUS POUVEZ ACHETER À P'TITS PRIX !

TOSHIBA
TÉLÉPHONE SANS FIL À 10 CANAUX
• Système de réduction du bruit
• Composition abrégée à 3 mémoires
• Pile d'une durée de 2 semaines
59,99 ÉTAIT 69,99 !
34692 Quantités limitées

CASIO
APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE QV-10A PLUS
• Visionnez sur l'écran de 1,8 po
• Transférez à un ordinateur personnel
• Conservez jusqu'à 96 images
• Comprend logiciel d'images Adobe Photo Deluxe
499 $ ÉTAIT 599 !
33846

Panasonic
TÉLÉPHONE SANS FIL KX-T3710
• 10 compositions abrégées
• Recomposition à 1 touche
• Télésignal unidirectionnel
79,99 ÉTAIT 89,99 !
19641

Panasonic
TÉLÉPHONE SANS FIL KXT9500 DE 900 MHz
• 30 canaux
• 1 million de codes de sécurité
• Chargeur de pile de rechange
249 $ ÉTAIT 299 !
28470

SANYO
TÉLÉPHONE SANS FIL/ RÉPONDEUR CAS1000
• 10 canaux, télésignal
• Enregistrement activé par la voix
149 $ ÉTAIT 169 !
28342

SANYO
TÉLÉPHONE À HAUT-PARLEUR CLT 5561 À 25 CANAUX
• Interphone; transfert d'appels
• Bidirectionnel
149 $ ÉTAIT 169 !
32258

MARCHÉ-CENTRAL	BROSSARD	POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD
1035, RUE DU MARCHÉ-CENTRAL	6555, BOUL. TASCHEREAU	365, BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800, JEAN-TALON EST
MONTRÉAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE
301, ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3055, BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660, CÔTE-VERTU	7214, NEWMAN
		GREENFIELD PARK	DORVAL
4625, JEAN-TALON EST	1600, BOUL. LE CORBUSIER	3344, BOUL. TASCHEREAU	3165, BOUL. DES SOURCES

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
(ACHAT MINIMUM DE 50 $) RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB Bureau en gros® est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux
ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.
Téléphone : 1-800-668-6888 Télécopieur : 1-800-567-2280
BUREAU EN GROS® Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux illustrés.
® The Business Depot Ltd. 1997

Les bélugas du Saint-Laurent prennent du mieux

LILIANNE LACROIX

Les bélugas du Saint-Laurent et du Saguenay se portent bien et se multiplient. Les résultats d'un recensement aérien effectué en 1995 par Pêches et Océans Canada indiquent en effet que l'indice d'abondance, de 525 en 1992, serait passé à 705.

Depuis l'interdiction complète de la chasse au béluga en 1979, la population apparaît en hausse constante. Minimes, les pourcentages demeuraient toutefois peu significatifs jusqu'à maintenant.

« L'augmentation n'était jamais vraiment convaincante. Mais cette fois, il s'agit d'une différence marquée. Nous semblons assister à un réel accroissement de la population », croit M. Michael Kingsley, chercheur en mammifères marins à Pêches et Océans Canada.

Selon lui, d'autres données comme l'âge élevé des adultes qui meurent, le taux de naissance apparemment normal et le faible nombre de juvéniles morts, sont encourageantes. Le chercheur souligne toutefois qu'une partie de l'augmentation enregistrée peut être due à la variation inévitable de ce genre de relevés.

« Les bélugas constituent une population mobile et grégaire extrêmement difficile à comptabiliser, souligne-t-il, d'autant plus qu'ils passent beaucoup de temps en plongée et hors de vue. »

Lors du recensement de 1995, deux avions, volant à 4 000 pieds d'altitude et équipés chacun d'une caméra de cartographie, ont effectué des survols de l'estuaire entre l'Île-aux-Coudres et l'île du Bic. Pendant que ces avions recueillaient 1 092 clichés, un observateur recensait visuellement le fjord du Saguenay à bord d'un autre avion.

Les contaminants

Si le bilan est positif, M. Kingsley souligne que la contamination constitue toujours un problème pour les bélugas : « Nous retrouvons toujours sur les animaux morts des niveaux de contaminants qui peuvent avoir un effet nuisible sur la santé du troupeau. »

Le chercheur admet toutefois que l'augmentation apparente du troupeau ainsi que l'âge élevé des animaux morts semblent démontrer que les bélugas sont en assez bonne santé : « On détecte chez les animaux morts des taux de cancers qui soulèvent des questions. Mais on ignore encore s'ils sont une conséquence naturelle de l'âge avancé des animaux ou s'ils sont provoqués par les contaminants présents dans le fleuve. »

La réduction de l'utilisation des pesticides ainsi que l'assainissement des eaux usées ne pourraient que favoriser la population de bélugas. M. Kingsley insiste aussi sur l'importance de la coopération des humains qui devraient s'abstenir de les déranger.

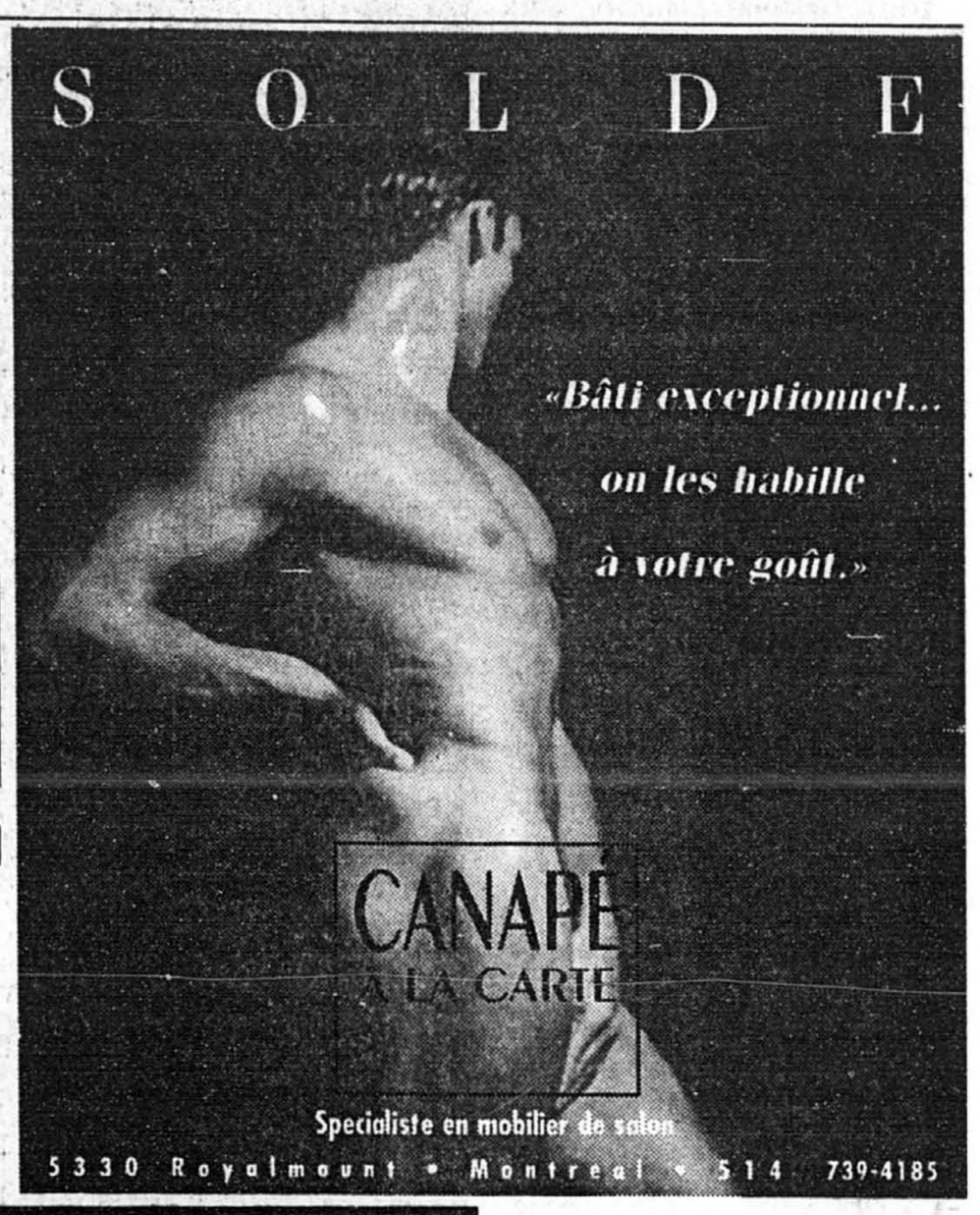
Le relevé de 1995, réalisé dans le cadre du programme Saint-Laurent Vision 2000, était le plus récent d'une série de relevés effectués depuis 15 ans afin de suivre l'effectif et les tendances de la population de bélugas du Saint-Laurent. Le prochain relevé sera effectué cet été.

mieux

que votre banque...

mbanx mc 1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et PC



SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1997 MD

4 SALONS EN UN ! UN RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE POUR BIEN ORIENTER VOTRE AVENIR FINANCIER !

PLACE BONAVENTURE - MONTRÉAL

DU VENDREDI 31 JANVIER AU LUNDI 3 FÉVRIER 1997 - DE 11 H À 21 H

1 SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS

Des changements majeurs bouleversent nos paysages économiques. Les taux d'intérêt sont au plus bas et les marchés boursiers connaissent des sommets. Dans ce contexte, comment protéger votre capital ? Comment le faire fructifier ?

Venez découvrir les meilleures façons d'investir dans un REER ! Constituez-vous un portefeuille de fonds mutuels (actions, obligations, fonds monétaires, fonds internationaux). Apprenez à diversifier : c'est la règle de base pour profiter d'une retraite confortable.

2 SALON DE L'IMMOBILIER

D'excellentes aubaines vous attendent ! C'est le temps d'investir dans l'immobilier. Venez consulter les spécialistes du Salon et apprenez l'art de la plus-value : comment négocier une hypothèque, quand vendre, quoi acheter !

3 SALON CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Déjouez l'instabilité du marché de l'emploi en venant repérer les secteurs prometteurs et les formations les plus en demande.

4 SALON DÉMARRAGE D'ENTREPRISES

Programmes d'aide, conférences, conseils, plans d'affaires, bureau à domicile. Au Salon, on vous guide et on vous équipe (ordinateurs et Internet compris) pour vous aider à prendre le virage de l'«entrepreneurship».

NAVIGUEZ GRATUITEMENT SUR LE SITE WEB DU SALON !

Accédez à une information financière instantanée et complète ! Puis restez branché avec nous durant toute l'année grâce au site Web du Salon :

http://www.martin-intl.com

Développement des ressources humaines Canada — Human Resources Development Canada — La Presse — Bell



loto-québec résultats

Banco — Tirage du 97-01-21

1 7 19 25 27
28 32 35 40 42
43 45 48 55 58
59 60 66 67 70

La Quotidienne — Tirage du 97-01-21 : 3 4 — 835 1771

Extra — Tirage du 97-01-21 — NUMÉRO : 001611

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOTO DES «VAINCŒURS»

au profit de la Fondation des maladies du coeur du Québec

GAGNEZ UNE NISSAN PATHFINDER OU UN VOYAGE DANS LE SUD OU L'UN DES 27 000 PRIX INSTANTANÉS.

SEULEMENT 2 $

Billets en vente dans les succursales Jean Coutu et les restaurants Subway du Québec et à la Fondation des maladies du coeur. Tél. : (514) 871-1551, 1 800 567-8563

CFCF TVA RADIO CIAR CKAC JEAN COUTU BRITA SUBWAY vacances air transat La Presse NISSAN

UN CONSEIL : Optez pour une vie sans fumée.

L'infirmière soigne *aussi* vos pieds !

Le saviez-vous ?

L'infirmière en soins de pieds évalue l'état de santé de vos pieds dans le but de soulager et prévenir vos maux de pieds. Dans le cadre de l'exercice de sa profession, elle offre plusieurs services, entre autres :

- **Bilan de santé de vos pieds ;**
- **Soins des pieds, de la peau et des ongles ;**
- **Enseignement de l'auto-soins des pieds.**

Ça semble évident...



... alors pourquoi le rappeler maintenant ?

Contrairement à ce qu'affirme l'Ordre des podiatres du Québec, l'infirmière en soins de pieds exerce sa profession en toute légalité. Elle est membre d'un ordre professionnel reconnu par le Code des professions. À ce titre, elle est totalement habilitée à pratiquer des soins de pieds en pratique privée et en établissement, partout au Québec.

Dans l'histoire de sa profession, l'infirmière a été présente dans tous les domaines de la santé. De toute évidence, elle ne soigne pas qu'une seule partie du corps. Elle se préoccupe de toute la personne, y compris de ses pieds.

Nous sommes 67 000 à prendre soin de votre santé, de la tête aux pieds.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Le roi de l'Anse-Saint-Jean sous le choc de... son élection

DENIS ARCAND

Encore « sous le choc » de son élection comme roi de l'Anse-Saint-Jean, hier midi, Denys 1er de l'Anse Tremblay a affirmé hier « qu'il se passe quelque chose d'important ici », sans toutefois pouvoir préciser exactement de quoi il s'agit.

Denys Tremblay, professeur d'art environnemental à l'Université du Québec à Chicoutimi, a été désigné hier roi du village de l'Anse-Saint-Jean avec 72,9 % des suffrages. Plus de 828 citoyens de ce village de 1309 habitants (1211 électeurs) ont participé au plébiscite, qui a eu lieu durant le week-end, et qui a donné aux élus locaux l'autorité de constituer une « monarchie municipale et démocratique ».

Côté légitimité, avec 73 % des voix, il roule carrosse. « Ce n'est pas une blague. Les gens de la région n'en font pas de cachette : l'événement est ouvertement décrit comme un outil de marketing pour créer de l'activité économique dans ce très joli petit village affligé par un taux de chômage royalement élevé de 26 %. »

Mais le roi désigné se demande maintenant si le phénomène n'est pas en train de dépasser le simple coup de publicité gratuite prévu au début.

« Les gouvernements pellettent le déficit dans la cour des municipalités, a rappelé Denys 1er. Les citoyens de l'Anse-Saint-Jean ont regardé ça durant un moment, puis ils ont dit 'O.K. d'abord' et ils se sont dit que tant qu'à faire, ils pouvaient aussi rapatrier les symboles qui vont avec, soit la couronne, l'hymne royal et un drapeau. »

Sa Majesté Denys 1er montre une certaine ambivalence. Il nie voir un vote de protestation contre le système dans son élection. Mais du même souffle, il affirme : « Les gens sont frustrés que rien de rien ne se règle jamais au plan constitutionnel. Pris entre le Canada et le Québec, ils ont décidé de vivre leur pays au niveau municipal. »



PHOTO PC

Le roi Denys 1er était tout sourire, hier, au cours d'une conférence de presse.

Quand on lui demande s'il faut prendre vraiment au sérieux son accession au trône, il répond : « Ce n'est pas une blague. Ça peut mener loin. Ça peut être une solution au problème de l'identité. Les gens d'ici sont capables de manipuler des concepts de haute voltige. »

En attendant, sa monarchie a des ambitions moins altières : « Si ça marche, la famille Dufour envisage de construire un hôtel de luxe ici. Comme ils possèdent des bateaux de croisière, ils répareraient le quai, qui est mal en point. Par ailleurs, la brasserie Illégale produira sans doute une bière La Royale. »

Le roi désigné s'étonne de l'attention que la démarche municipale suscite à travers le monde : « Je suis sous le choc, les interviews n'arrêtent pas. La BBC a appelé (lundi), mais ce n'est pas moi qui ai donné l'entrevue : je ne parle pas anglais », a déclaré Son Altesse.

Il souligne avec ravissement que son accession au trône municipal suscite des questions jusqu'à la Chambre des communes, à Ottawa.

Le nouveau royaume aura même la sanction de l'Église catholique de Rome.

« Je serai sacré roi le 24 juin, à l'église de l'Anse-Saint-Jean. Il y aura une assermentation religieuse, civique et constitutionnelle », a-t-il dit, très sérieux.

Il a affirmé qu'il n'a pas l'intention de faire comme l'empereur Napoléon, qui avait « réquisitionné » le pape Pie VII à cette fin, et qu'il laissera le curé du village apposer la couronne sur sa tête.

Il affirme n'être nullement gêné d'être associé au concept de monarchie, idéologiquement en faillite morale depuis les révolutions américaine et française de 1776 et 1789 ; sans parler de 1997, qui passera à l'histoire comme l'année où même le Carnaval de Québec a guillotiné le concept de reine et de duchesses.

« Le roi ne fera que régner, le gouvernement continuera de gouverner, a-t-il dit. Exactement comme la reine du Canada, d'ailleurs : si Elizabeth II le voulait, qu'est-ce qu'elle pourrait vraiment changer à l'Anse-Saint-Jean ?

« De toute façon, notre monarchie est démocratique : si les gens ne sont pas contents, ils peuvent me remplacer n'importe quand. »

Son premier geste en tant que roi sera typique de toutes les royautés de l'histoire, soit amasser des fonds. Sauf qu'au lieu de décréter des impôts, il présidera à — ou il plutôt il régnera sur — une campagne de financement destinée à payer pour sa résidence royale.

La mortalité des crapauds amoureux réduite de moitié

Agence France-Presse
STRASBOURG

Plus de 31 000 crapauds amoureux ont été sauvés de la mort dans le Haut-Rhin en Alsace en 1996, soit deux fois plus qu'en 1995, selon des statistiques très officielles.

Chaque année, au mois de février, saison des amours chez les crapauds, on enregistre une véritable hécatombe chez ces batraciens, qui n'écoutant que leurs pulsions, traversent par milliers les routes de campagne au mépris du danger représenté par la circulation automobile, afin d'aller fôlatrer avec l'âme soeur.

Pour éviter ce massacre, les autorités du Haut-Rhin ont pris des mesures de sauvegarde en creusant à grands frais des petits tunnels à crapauds sous les routes, en encourageant des brigades de volontaires pour aider les batraciens à traverser les routes en sécurité, voire en interdisant le trafic automobile la nuit sur certaines routes connaissant... un trafic batracien intense.

TECCART

Faites carrière en électronique

L'emploi y est exceptionnel; les salaires sont élevés; le travail est motivant; les milieux de travail sont diversifiés; les conditions de travail sont excellentes; l'avenir est grandement ouvert...

Teccart vous offre trois programmes de D.E.C. complets et enrichis

243.06 - Technologie de l'électronique industrielle (Instrumentation et automatisation)
243.11 - Technologie de l'électronique (Télécommunications)
243.15 - Technologie de systèmes ordinés

L'étudiant obtient un suivi personnalisé; le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle; le taux de placement des diplômés est remarquable; Teccart est le pionnier de la formation en électronique.

PORTES OUVERTES

Au 3030, rue Hochelaga • samedi 25 janvier 1997 de 9 h 30 à 13 h 00
VISITES INDIVIDUELLES SUR RENDEZ-VOUS (526-2501).

VOUS AVEZ UN D.E.C. OU PRESQUE?
Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

MÉRITEZ UNE BOURSE D'UNE ENTREPRISE PRESTIGIEUSE

INNOVITECH · KRAFT GENERAL FOODS CANADA INC. · Le Groupe Vidéotron ltée · Bourse l'Excellence

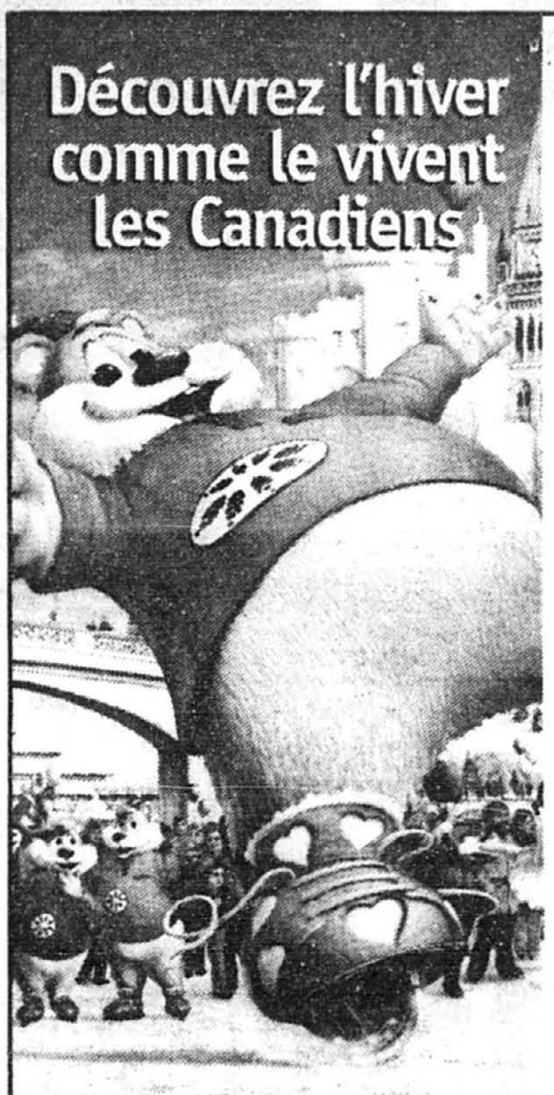
offrent quatre bourses couvrant les frais de scolarité pour les trois années nécessaires à l'obtention d'un D.E.C. à l'Institut Teccart. Pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez-vous au service d'information scolaire ou d'orientation de votre école ou contactez l'Institut Teccart.
Date limite d'inscription : 31 janvier 1997.

Institut Teccart
3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4
Téléphone : (514) 526-2501 • Internet : www.teccart.qc.ca

TECCART

2461045

Découvrez l'hiver comme le vivent les Canadiens



FAITES LE TOUR de la ville, REGARDEZ les endroits intéressants, les superbes points de vue, les gens. FAITES DU SKI DE FOND au parc de la Gatineau et dans la Ceinture de verdure. PATINEZ tant qu'il vous plaira sur le canal Rideau. ALLEZ VOIR les spectacles extérieurs, les feux d'artifice, les amuseurs de rue et les parades. PARTICIPEZ aux activités familiales et sportives diverses et loufoques comme une course de lits. SURVEILLEZ Le Grand Frisson en personne ou à la télévision. DÉCOUVREZ le monde dans le cadre de Regard sur la Chine. ÉMERVEILLEZ-VOUS devant les sculptures de neige et de glace. ENCOURAGEZ votre équipe favorite dans le cadre de courses d'attelages de chiens. DÉVELOPPEZ votre culture dans les musées et les galeries. CÉLÉBREZ l'hiver canadien dans toute sa splendeur – le froid, la neige et la glace!

Renseignements sur le Bal de Neige dans la région de la capitale du Canada :

Info Centre

1 800 465-1867
ou (613) 239-5000
(sept jours par semaine)

Canada

FedEx · AIR CANADA · CANTEL · AT&T

Restez donc encore un peu!

Votre troisième nuit est GRATUITE* au cours de n'importe quel weekend de janvier!

Come Back Revenez 97

1 800 465-1867 www.tourottawa.org

Ottawa

VISA

2450781

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
http://www.qualityofcourse.com

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 468
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!
Discutez du don d'organes avec votre famille.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

La Presse
MARCHÉ AUX PUCES



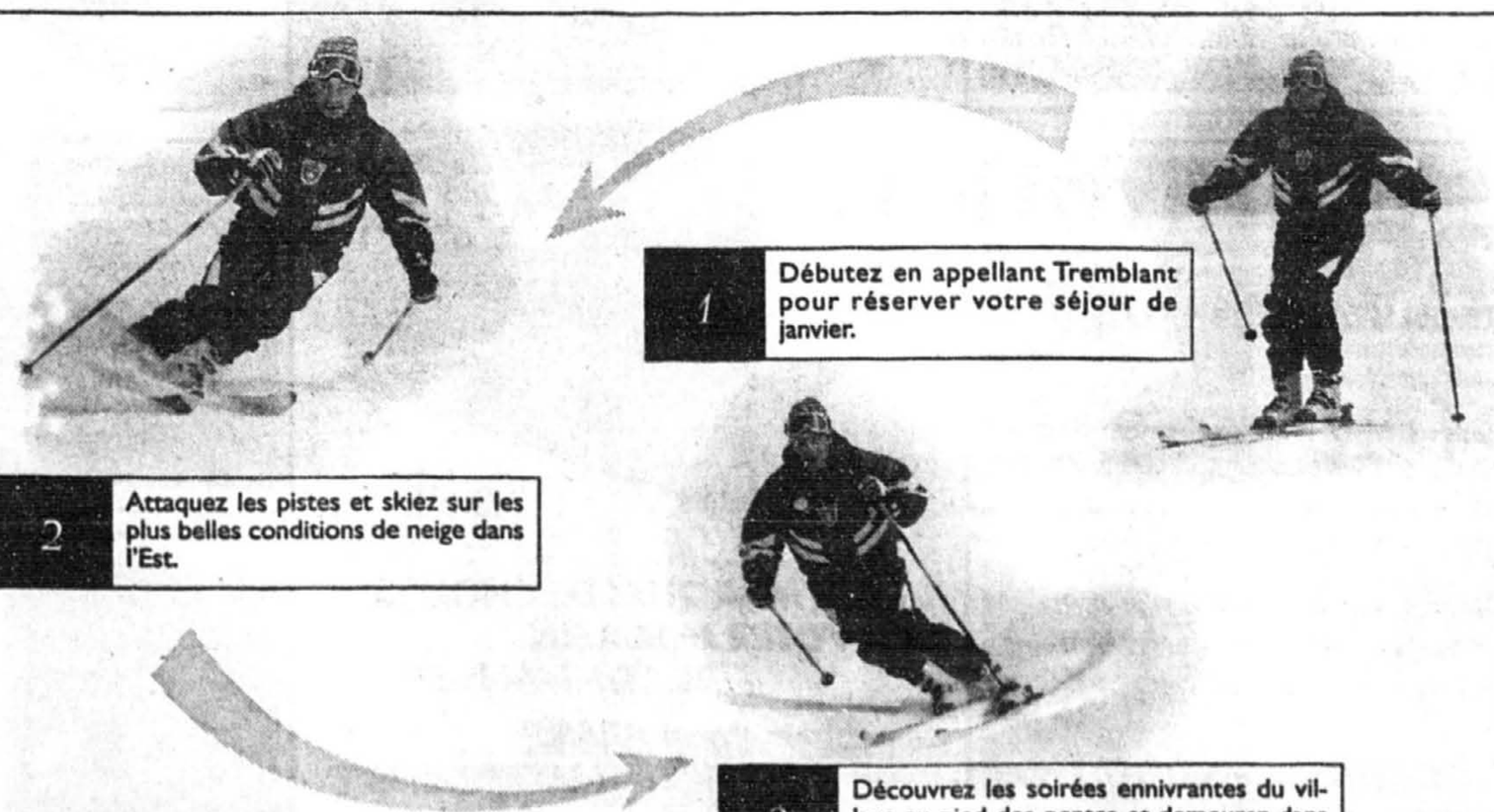
3 lignes d'annonces
7 jours consécutifs
pour seulement 24,99 $ + taxes

(8,33 $ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Les petites annonces 285-7111
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

CONSEIL DU PRO : NO. 1

Après les fêtes, c'est l'temps des vacances.



1 Débutez en appellant Tremblant pour réserver votre séjour de janvier.

2 Attaquez les pistes et skiez sur les plus belles conditions de neige dans l'Est.

3 Découvrez les soirées ennivrantes du village au pied des pentes et demeurez dans nos condominiums pour aussi peu que

À PARTIR DE 66,50 $* SKI ET HÉBERGEMENT

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

*Prix par personne par nuit, pour un séjour de 3 nuits en occupation double, du lundi au jeudi du 3 janvier au 13 février et du 16 au 27 mars 1997. Taxes et redevance en sus.

DEMANDEZ RENÉE AU 1 800 461-8711
www.tremblant.ca

2450758

1896-1996 100 ans
ARCHAMBAULT
LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS AU QUÉBEC
OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE
Solde d'inventaire
4 jours seulement
23 24 25 26 janvier 1997

Chickering
WURLITZER
Baldwin.
YAMAHA
ARCHAMBAULT
Jusqu'à 40% de réduction
Renseignements : 849-6201 poste 434 ou 456
502, rue Sainte-Catherine Est BERRI UQAM (514) 849-6201



PHOTO STÉPHANE BRUNET, *collaboration spéciale*

Obus découvert parmi des balles de neige

Alors qu'ils s'apprêtaient à se lancer des balles de neige, deux enfants de Pierrefonds ont découvert un obus datant de la Deuxième Guerre mondiale ! Il était environ 15 h lorsque les deux adversaires ont mis la main sur ce dangereux projectile, derrière le 12789, boulevard Gouin. N'ayant pas froid aux yeux, les jeunes batailleurs l'ont rapidement transporté jusqu'au fort qu'ils venaient de se construire. Fin stratège, un des enfants a tout de même eu la bonne idée de présenter sa trouvaille à sa mère avant de la ranger avec le reste de ses munitions. Celle-ci a aussitôt alerté les policiers, qui ont eux-mêmes fait appel à la Défense nationale pour se débarrasser de l'engin. Le secteur est resté fermé pendant trois heures, et huit logements ont dû être évacués. On voit ici le sergent Parent qui met au jour la bombe.

SEARS
Rabais 10-100 sur tous les télécouleurs en stock

Rabais 30$
TÉLÉCOULEUR SONY 20"
Tube cathodique Trinitron noir, prises A/V en façade.
N° 14296.
Sears ord. 529,99
Ch. 499,99

Rabais 20$
TÉLÉCOULEUR SANYO 25"
Télécommande universelle, affichage menu.
N° 14307.
Sears ord. 499,99.
Ch. 479,99

Rabais 30$
CHAÎNE STÉRÉO SHARP MD
À 3 DC, son surround SRS, DC à chargement à l'avant. Programmation jusqu'à 32 plages. N° 28610.
Sears ord. 379,99.
Ch. 349,99

Rabais 30-100
TOUS LES CAMÉSCOPES EN STOCK

Rabais 10-80
TOUTES LES CHAÎNES STÉRÉO EN STOCK

Ruban vidéo en prime
À L'ACHAT D'UN MAGNÉTOSCOPE
Achetez un magnétoscope et obtenez en prime un ruban vidéo.
Illustré: Modèle JVC MC
4 têtes Hi-Fi. N° 30816.
Ch. 479,99
Offre de prime en vigueur jusqu'au 26 janvier 1997

DES MARQUES DE CHOIX... À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE MD
Centre SEARS Multimarques MC

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 JANVIER 1997
dans la limite des stocks disponibles
SEARS
Attendez-vous à plus

Cinq ans de prison à un violent récidiviste

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un individu de 44 ans, considéré très dangereux par le tribunal, a été condamné à cinq ans de prison pour avoir frappé à coups de pied et attaché à un arbre un homme à qui il voulait voler sa plantation de marijuana, dans une serre hydroponique à Val-David.

Dans sa décision, le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, souligne que sans la rapide intervention des agents de la Sûreté du Québec, la victime aurait succombé à ses blessures.

C'est à l'issue d'un procès de deux jours que Jean-Pierre Forget a été reconnu coupable, le 5 novembre dernier, d'une accusation réduite de voies de fait graves. Un rapport d'avant sentence a été demandé, qui fait état du caractère violent de Forget, et le juge Richer a rendu sa sentence lundi à Saint-Jérôme.

La preuve présentée par le procureur de la Couronne, Valérie Tremblay, a démontré que Forget, déjà condamné pour homicide involontaire et d'autres crimes avec violence, avait loué une camionnette, le 3 juillet 1995, et qu'il s'était rendu chez la victime avec un complice.

Une fois sur place, Forget a attaqué sa victime par derrière pour la conduire dans un champ et la frapper sans répit. Après son crime, Forget a quitté les lieux à pied. À deux agents de la Sûreté du Québec qui l'ont croisé, il a mentionné ne rien savoir d'un homme qui aurait été battu. Quelques instants plus tard, des passants informaient les deux agents de l'endroit où l'homme avait été abandonné inconscient.

Le véhicule loué avait été laissé sur place, ce qui a permis à la SQ de retrouver rapidement son locataire. Par la suite, les deux agents qui avaient croisé le marcheur l'ont identifié sur une photo comme étant celui à qui ils avaient parlé.

L'homme qui a été battu a été accusé d'avoir cultivé des plants de mari et il a reconnu sa culpabilité. Il est par la suite disparu de la région de Val-David.

Pour sa part, le complice de Forget est toujours au large.

La Fraternité des policiers à l'heure de la police de quartier

ANDRÉ CÉDILOT

La Fraternité des policiers de la CUM se met à son tour à l'heure de la police de quartier. D'ici 1998, elle doublera presque le nombre de ses représentants, qui passeront de 172 à 315.

À l'instar du virage de la police, la restructuration du syndicat se fera progressivement, de sorte qu'on augmentera les effectifs à 223 personnes cette année. Le bureau de direction, avec à sa tête Yves Prud'homme, demeure inchangé.

Dans un message téléphonique interne, le syndicat invite actuellement les policiers à poser leur candidature aux postes de délégués et de moniteurs créés par l'ouverture des 23 postes de quartier et des deux centres opérationnels situés dans l'ouest et le centre-sud de l'île de Montréal.

Au terme de l'implantation de la phase II de la police de quartier l'an prochain, le nombre de représentants syndicaux atteindra 315. Comme c'est le cas depuis 1994, cette imposante délégation assure une présence syndicale jour et nuit dans tous les immeubles de la police, toutes les escouades et même toutes les relèves des équipes de travail. « Ça fait beaucoup de monde, mais il est important de suivre à la trace le projet de police de quartier et surtout d'avoir le pouls de ceux qui vivent les changements au jour le jour », affirme Yves Prud'homme, précisant que la nouvelle structure n'était pas immuable. « On va modeler notre organisation au fur et à mesure des besoins », dit-il.

Lors de leur congrès, en décembre, les policiers se sont fait une priorité de participer à la mise en place de la police de quartier, « tout en s'assurant une qualité de vie qui respecte notre convention collective », indique-t-on dans le dernier numéro de La Flûte, revue officielle de la Fraternité.

Outre d'axer toutes ses communications internes sur ce changement de cap majeur, M. Prud'homme compte énormément sur le comité paritaire formé de deux membres de son bureau et deux hauts dirigeants du service pour apporter les améliorations qui s'imposeront en cours de route. « Le succès de la première phase du projet est crucial. C'est la survie de la police de quartier qui est en jeu », estime le président du puissant syndicat de policiers.

FABRICVILLE
LIQUIDATION D'URGENCE
SURPLUS DE STOCK
PLUS BAS PRIX JAMAIS VU SUR CES ARTICLES ET PLUS!
JUSQU'A 66% DE RABAIS
50%–60% DE RABAIS
LAINE ET MELANGES DE LAINE
PRIX LIQUIDATION
• TISSUS A COSTUMES
• TISSU A MANTEAU EN VELOURS
9,99 m
PRIX COUR. JUSQU'A 29,99m
POLYESTER IMPRIME
• FAILLE • GEORGETTE
• CREPE DE CHINE
• SATIN • PEAU DE PECHE • YORYU
• CREPE • FILS CROISES
• JACQUARD
5,99 m
PAS DE LIMITES
115cm / 150cm
PRIX COUR. JUSQU'A 15,99m
TISSUS A COSTUMES D'HIVER GRANDE LARGEUR
PRIX COUR. 14,99 ET 15,99m
JAMAIS OFFERTS A CE BAS PRIX
5,00 $ m
SOIE PURE
A PARTIR D'AUSSI BAS QUE
3,99 m
TISSUS DE FANTAISIE DE SOIREE A LIQUIDER!
• CHIFFON
• TISSU FACON LUREX
• TRICOTS FACON LUREX
• PONGE DE SOIE
3,99 m
PRIX COUR. JUSQU'A 14,99m
IMPORTES D'EUROPE
IMPRIMES DE VISCOSE ET LAINE
5,99 m
PRIX COUR. 16,99m
• VISCOSE IMPRIME IMPORTE
• VISCOSE DE SATIN IMPRIME
7,99 m
PRIX COUR. JUSQU'A 32,99m
5 JOURS SEULEMENT! LE MER. 22 JAN. AU DIM. 26 JAN.
RAYONNE IMPRIMEE
PRIX COUR. A PARTIR DE 7,99m
• CHALLIS LARGE ET REG.
• CREPE • FILS CROISES
• FUJIETTE
ACHETEZ 1m AU PRIX COUR., OBTENEZ 2 METRES (DE VALEUR EGALE OU MOINDRE) GRATUITS
STOCK AU COMPLET... PAS D'EXCEPTIONS!
MOLLETON MODE
• IMPRIMES ARCTIQUES
• BOUCLES UNIS ET IMPRIMES
• IMPRIMES REVERSIBLES
• CHINE
ET PLUS!
PRIX COUR. JUSQU'A 21,98m
1/2 PRIX
TEL QU'ILLUSTRE DANS McCall's Simplicity Butterick Vogue
ARTICLES DE COUTURE
50% DE RABAIS
• FIL GUTERMANN
• DENTELLE ETROITE A ROBE ET GARNITURES SUPREME
• PANIERS DE COUTURE
• RUBANS OFFRAY
ET PLUSIEURS AUTRES RABAIS EN MAGASIN!!!
TISSUS DE RECOUVREMENT
PLUS DE 70% DE RABAIS ...A LIQUIDER!
• HERCULON
• TWEED
• VELOURS
PRIX. COUR. 14,99m
3,99 m
Butterick Vogue 50% DE RABAIS
LIMITE: 4 PAR CLIENT
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
et MERCREDI jusqu'à 21 h
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est 493-6666
RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest 866-1821
VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerled 483-2685
DORVAL - 2050, boul. St-Régis 683-4550
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont 737-4755
LASALLE - 8469, boul. Newman 365-8045
CHOMEDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle 688-0139
CHOMEDEY, LAVAL - 1545, boul Le Corbusier 978-1313
DUVERNAY, LAVAL - Place Maxi Concorde - 1950, boul. de la Concorde 662-1880
ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talon Est 899-0060
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau 672-6884
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou 699-6112
SERVICE A DOMICILE GRATUIT
• DRAPERIES • STORES
• LITERIE • ETC.
493-6059
SANS OBLIGATION

Production d'électricité privée : des excuses

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les auteurs d'un des rapports à l'origine de la commission d'enquête sur la production d'électricité privée reconnaissent que les allégations de blanchiment d'argent, de favoritisme politique, de trafic d'influence et d'octroi illégal de contrats en regard de Jacky Cerceau, Alfred Lawee et de la société Hydroméga ne sont que des « hypothèses sans fondement ».

Dans un communiqué émis hier par l'avocat des dirigeants d'Hydroméga, Alain Saladzius (ingénieur au ministère des Affaires municipales et représentant de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec) et Anne-Marie Saint-Cerny (spécialiste en communications, ayant travaillé pour le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec et de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec) présentent leurs excuses pour les torts qu'ils auraient pu causer à MM. Cerceau et Lawee ainsi qu'aux compagnies affiliées à Hydroméga et à leurs administrateurs.

Le rapport en question n'a jamais été rendu public dans le cadre de la commission d'enquête, le président François Doyon le considérant comme « un ensemble d'hypothèses, d'interprétations, de pistes d'enquête et de pur ouï-dire ».

Il a par contre connu une assez large diffusion, notamment auprès des journalistes. Même Hydro-Québec en avait un exemplaire.

Joint au téléphone, hier, Mme Saint-Cerny a ainsi situé la mise au point faite par elle et Alain Saladzius.

« C'est simple. Nous avons eu une poursuite de 3 millions. Il était clair que les avocats d'Hydroméga avaient l'intention d'aller loin en cour. Il était également clair qu'Alain Saladzius et moi n'avions pas les ressources financières requises.

« La question de savoir ce qu'on faisait avec ça ne se posait même pas », a commenté Mme Saint-Cerny.

Dans le communiqué, Mme Saint-Cerny et M. Saladzius soutiennent avoir rédigé le rapport en question pour des fins strictement privées et qu'ils ne sont pas responsables de sa diffusion.

« Il n'a jamais été rendu public comme tel. Il a été remis au ministre Chevrette. Il a circulé mais ce n'est pas notre fait.

« Dans les quelques heures ou quelques jours qui ont suivi le dépôt à M. Chevrette, le rapport était partout. Je n'y suis pour rien », a-t-elle ajouté.

Aurait-on pu faire l'économie de la commission d'enquête Doyon ?

« La commission a été décrétée par le conseil des ministres. Je ne nie pas que ce que nous avons écrit a joué », a commenté Mme Saint-Cerny.

Informé de la rétractation de M. Saladzius et de Mme Saint-Cerny, l'avocat d'Hydro-Québec a regretté que celle-ci ne se limite qu'à Hydroméga et ses administrteurs.

« J'aurais aimé que cette rétraction se fasse devant la commission et couvre l'ensemble de ce qu'on a appelé le rapport anonyme », a commenté Me Michel Yergeau.

« Hydro Québec a décidé de ne pas poursuivre ces gens-là. Je trouve toutefois que ce rapport a eu un effet délétère, assez terrible, quand on voit l'utilisation qui en a été faite à gauche et à droite », a-t-il poursuivi.

« Je ne dirais pas que la commission a été inutile mais je crois qu'une enquête de police aurait été suffisante », a-t-il conclu.

La commission d'enquête sur la production privée d'électricité aura coûté 3,7 millions. Elle devait durer six mois, mais trois prolongations ont été nécessaires donnant lieu à 161 jours d'audiences et l'audition de quelque 155 témoins.

Son mandat était d'examiner si la société d'État Hydro-Québec était justifiée, au plan économique ainsi qu'énergétique, d'acheter de l'électricité auprès de producteurs privés. Elle devait également vérifier si les ministères et organismes publics ayant eu un rôle à jouer dans ce dossier, ainsi que les gens avec lesquels ils faisaient affaire, avaient agi conformément aux lois, décrets, règlements et directives, normes d'éthique et pratiques de saine gestion.

Le rapport final est attendu le 31 mars.

Justice chez les autochtones : des mesures diverses

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministère de la Justice ne se dotera pas d'une stratégie globale relative à l'administration de la justice en milieu autochtone.

Le ministre de la Justice Paul Bégin a indiqué hier en commission parlementaire qu'il préférait plutôt l'implantation de diverses mesures à la création d'une structure de coordination des activités de la justice chez les communautés autochtones.

Ces mesures incluent l'ouverture d'un bureau de l'aide juridique et l'affectation à temps plein d'un procureur général à Kuujjuak, dans le Grand Nord, l'ajout de substituts au procureur de la Couronne pour les cours itinérantes, la formation d'interprètes et la nomination de juges de paix.

Quant aux comités de justice, formés d'autochtones, le ministre Bégin leur réserve un rôle d'appui au substitut du procureur de la couronne, soit beaucoup moins que ce que prévoyait le juge Jean-Charles Coutu dans son rapport au ministère de la Justice en 1995.

Le juge Coutu soutient qu'une politique d'ensemble serait préférable à des « initiatives limitées dans le temps et prises uniquement dans le but de faire taire momentanément les voix revendicatrices provenant tant des autochtones que de ceux chargés d'administrer la justice ».

Le juge Coutu estime également nécessaire qu'une « stratégie globale » encadre la justice autochtone, non seulement dans le Grand Nord mais dans toutes les communautés autochtones. Le juge Coutu signalait aussi la nécessité de coordonner les interventions des ministères de la Justice, de la Sécurité publique, de la Santé et des Services sociaux et du Secrétarait aux affaires autochtones.

Dans une lettre remise au ministre lundi, le juge Coutu écrivait que « décider une fois pour toutes d'un objectif précis à long terme et en faire part à tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la justice est un premier pas que ne coûte rien ». « Je suis persuadé, insistait-il, que si les autorités politiques et administratives des ministères concernés affirmaient leur volonté de mettre en place les mécanismes de la justice communautaire proposés dans le rapport, nous aurions fait un grand pas. » Invité à s'expliquer par les libéraux, le ministre Bégin a lancé : « Le plan d'ensemble, c'est ça », en brandissant le rapport Coutu.

Une école préfabriquée est critiquée à Saint-Hubert

MARTHA GAGNON

Des parents se plaignent que les locaux préfabriqués de l'école primaire protestante Kensington, de Saint-Hubert, sont inadéquats pour les élèves.

« Nous tolérons cette situation depuis huit ans, explique Steven Payne, président du comité d'école. Les locaux temporaires sont devenus des locaux permanents. Nous voulons de nouveaux aménagements et nous demandons à la commission scolaire South Shore de réaliser une étude de faisabilité. » L'école, qui donne un enseignement en français, compte 243 élèves, dont plus de 80 sont dans des locaux préfabriqués.

Des parents ont fait part de leur mécontentement à l'assemblée des commissaires de la commission scolaire South Shore, hier soir. Le directeur, David Daoust, affirme qu'il est sensible aux plaintes des parents mais que « le ministère de l'Éducation semble peu disposé » à débloquer des fonds pour la construction de nouveaux locaux. « Je comprends que les parents veuillent assurer l'avenir de leur école et craignent que leurs enfants ne soient transférés ailleurs, dit-il. Les locaux préfabriqués ne constituent pas le milieu idéal et il n'y a pas de vrai gymnase. Mais nous sommes en période de compressions budgétaires et le ministère établit les priorités. Il y a trois autres écoles primaires dans le secteur et le nombre de place est plus élevé que le nombre d'élèves. »

Il explique que le ministère a accordé plus de trois millions pour la construction d'une école à Saint-Constant, une municipalité que dessert la commission scolaire South Shore où les besoins sont plus pressants. Le directeur ajoute toutefois que la commission scolaire poursuit ses démarches auprès du ministère de l'Éducation pour essayer de le convaincre du bien-fondé des demandes des parents.

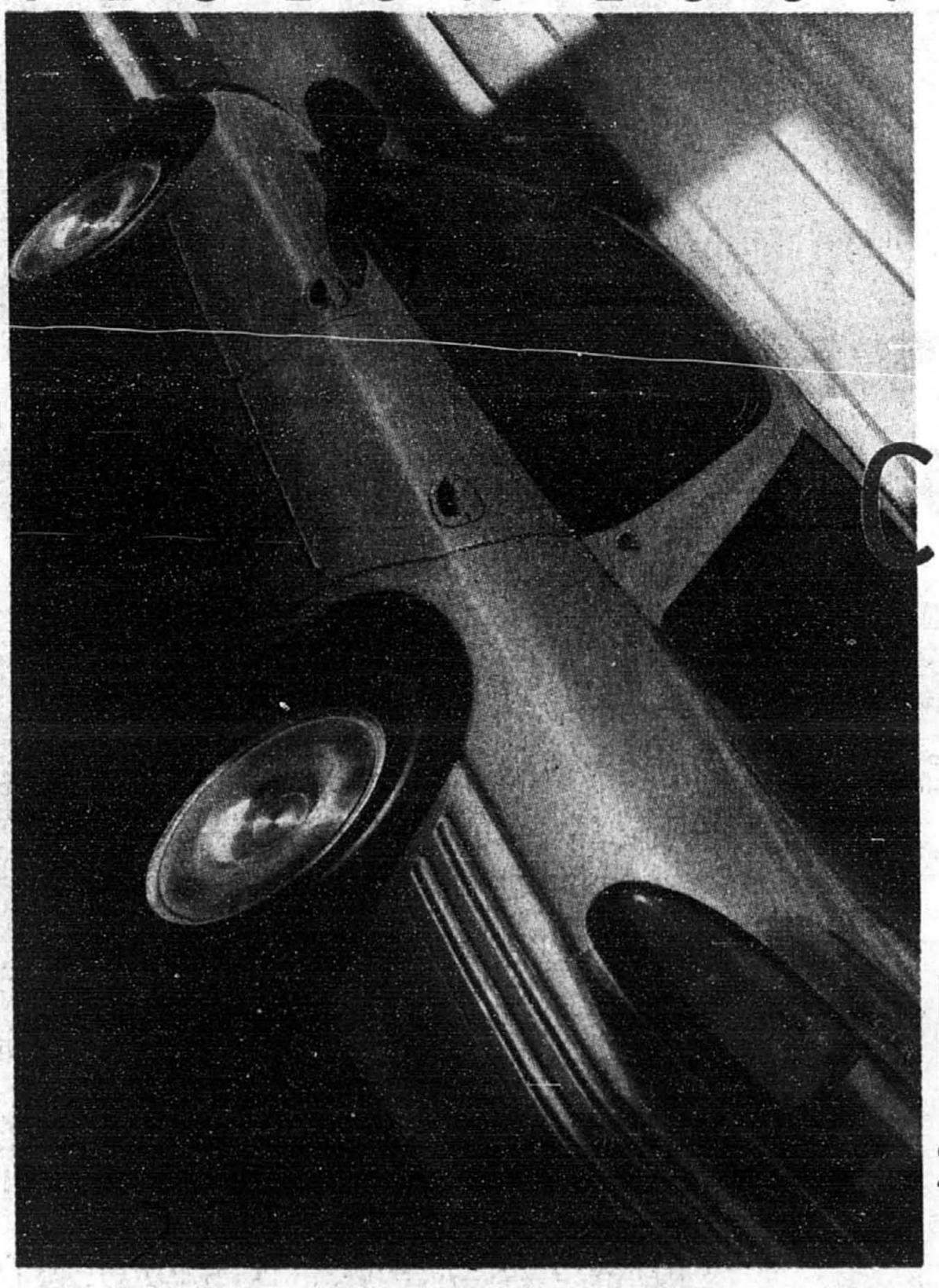
Par ailleurs, la Ville de Saint-Hubert autorise l'école à demeurer dans des installations temporaires jusqu'en septembre 98. Elle réévaluera la situation à ce moment-là. « Elle a indiqué son intention de ne pas renouveler le permis pour les sections préfabriquées », mentionne M. Payne.

Selon M. Daoust, la commission scolaire a envisagé de demander au gouvernement fédéral de lui céder une école située sur la base militaire de Saint-Hubert qui doit mettre fin à ses activités. « Cette solution ne plaît guère aux parents qui veulent maintenir l'école dans le quartier », précise le directeur.

Porcheries : remise

Le juge Yves Alain de la cour supérieure a accordé hier aux procureurs de Génétique NPD Québec inc. et du ministère de l'Environnement que soient reportées en septembre prochain les audiences de la requête en injonction présentée par les villes riveraines de la Mauricie, dans le dossier des porcheries de Grandes-Piles et Saint-Roch-de-Mékinac. Les parties se sont finalement entendues pour reporter en juin et septembre les procédures.

EAGLE VISION 1997



ELLE EST DANS UNE CLASSE À PART, SAUF POUR SON PRIX.

22 997 $*
Transport inclus.

299 $** par mois avec échange d'une valeur de 3 660 $
363 $** par mois avec échange d'une valeur de 1 960 $
435 $** par mois sans valeur d'échange

Ensemble 22B • Sacs gonflables passager et conducteur • Transmission automatique • Moteur V6 de 3,3 litres • Suspension de type tourisme indépendante aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Climatiseur avec réglage automatique de la température • Radio-cassette AM/FM • Glaces teintées • Lève-glace et verrouillage électriques

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE Jeep | Eagle QUELQU'UN DE FIABLE

* Remise du fabricant incluse. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.
** Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.